

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, USA, and Union Postale.



Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

La coalition irlandaise

Ceux qu'elle surprend le plus — En lisant les dépêches... "Dail Eireann", "Sinn Fein" et gouvernement provisoire — L'accord, le traité et les élections — Ce que disent les journaux anglais.

Une fois de plus les deux groupes irlandais viennent de tomber d'accord, alors qu'on les pouvait croire irrémédiablement divisés.

En lisant les dépêches d'Irlande, il faut toujours — et c'est une observation que confirme l'aventure de samedi — tenir compte de deux faits.

D'abord, c'est l'anormal et le particulier, le détail qui fait saillie ou sensation, que les nouvelles sont toujours enclins à souligner.

On oublie naturellement d'ajouter que, s'il y a, entre Belfast et Dublin, un désaccord aussi profond, c'est, dans une large mesure, dû au fait que le gouvernement anglais a commencé par opérer en Irlande une coupure qui ne correspond ni à l'histoire, ni à la géographie, ni au sentiment des populations.

Voilà pour le conflit Nord-Sud. On oublie pareillement de rappeler que le grand principe de division dans les 26 comtés de ce que l'on appelle, dans la phraséologie légale anglaise, l'Irlande du Sud (et qui contient Donegal, la région la plus septentrionale du pays), c'est le traité de Londres, dont la signature immédiate, sans consultation préalable avec leurs mandants, a été imposée aux députés irlandais sous menace de reprises des hostilités.

Mais passons à l'examen — forcément rapide — de l'accord intervenu samedi entre Collins et de Valera et aussitôt ratifié, à l'unanimité, par les divers groupes du Dail Eireann.

Pour y comprendre quelque chose, il faut d'abord se rappeler l'exacte portée de certains termes que la complexité de la situation et les innombrables confusions opérées par les dépêches ont, dans beaucoup d'esprits, obscurcies.

Le Sinn Fein est essentiellement un parti politique correspondant, par exemple, aux grands partis politiques américains.

Le Dail Eireann a la prétention d'être une assemblée nationale irlandaise, notez-le bien, et non pas un corps représentant les 26 comtés de l'Irlande du Sud.

Le Dail Eireann a la prétention d'être une assemblée nationale irlandaise, notez-le bien, et non pas un corps représentant les 26 comtés de l'Irlande du Sud.

proportion de députés élus dans l'Ulster, notamment Griffith, de Valera et Collins, choisis par des comtés de l'Irlande du Nord.

En dépit des commentaires dont la dépêche de la Presse Associée coiffe le texte de l'accord de samedi, il ne semble pas que celui-ci tende à modifier le caractère qu'a toujours prétendu posséder le Dail.

Ajoutons que le Free State non plus ne figure à aucun titre dans cet acte d'accord. Dans le feuillet des dépêches de ces derniers mois, beaucoup ont pu finir par croire que le cabinet Griffith et le gouvernement provisoire de Collins sont une seule et même chose.

En fait, non plus, il n'y a pas d'armée de l'Etat libre (celui-ci n'a encore organisé qu'une force de police), mais bien une armée qui relève du ministre de la Défense du Dail Eireann.

Voici de bien longues observations déjà, et nous n'avons encore touché qu'en passant au texte même de l'accord. Il y faudra probablement revenir un de ces jours.

Les journaux anglais paraissent d'avis que la question même du traité ne sera point réglée par l'élection du mois prochain, et l'accord lui-même semble leur donner raison.

Mais il faut terminer. Notons simplement que, d'après les dépêches qui nous arrivent ce midi, la presse anglaise, d'une façon générale, paraît voir d'un oeil assez peu favorable l'accord de samedi.

Omer HEROUX.

L'actualité

Son mari

Lady Astor vient de rentrer à New-York. La dépêche qui nous l'apprend est chiche de détails.

Elle ne nous dit pas si elle était accompagnée de son mari. S'est-il produit une discrète protestation de la part de la famille? le noble lord a-t-il prié qu'on l'ignorât?

C'est héroïque que de laisser exposer sa femme à tous les regards, à tous les contacts, que de la laisser jouer, en somme, le rôle de femme publique, car il faudra bien que le mot s'impose, le seul qui corresponde à l'homme public et rende la plénitude du rôle joué par la femme qui entre dans la politique et courtise le suffrage populaire.

C'est surhumain de se substituer à sa femme dans l'éducation de ses enfants car c'est l'opposé du caractère viril que de consentir cet acte de patience quotidienne, ce dévouement à la fois intelligent et minutieux qui est, par contre, tellement dans le caractère de la femme qu'il lui est non seulement naturel mais indispensable.

Mais on dira: Madame Astor a le temps de veiller elle-même à l'éducation de ses enfants. Ne l'a-t-elle pas déclaré publiquement? Elle les aime, dit-elle, d'un amour pur et plus haut depuis qu'elle est entrée dans la vie publique, et c'est tout.

Avec tout le respect que nous avons pour lady Astor nous soutenons qu'il est matériellement impossible qu'elle donne à l'éducation de ses enfants le temps voulu.

Prenez des exemples près de nous. Un député quelconque, c'est-à-dire l'un de ceux qui considèrent comme bien plus importants ses devoirs envers ses électeurs fidèles, envers ses partisans qu'envers le pays entier ou la province entière.

Nous n'avons pas parlé à dessein des heures qu'il doit consacrer à ses propres affaires; car nous n'en tenons nul compte dans le parallèle que nous voulons établir.

Gouttes de lait

Deux médecins, MM. Quintal et Boucher, affirment qu'il meurt d'enfants dans les gouttes de lait laissées à l'initiative privée dans celles tenues par la ville.

M. le docteur Boucher est tenace. Il a voulu toucher naguère aux gouttes de lait libres. Cela ne s'est pas fait. Il revient à la charge.

On ne peut imaginer chose plus déplacée que cette suggestion. Le bureau du docteur Boucher est sous la juridiction du conseil. Celui-ci, lors de l'adoption du dernier budget, a simplement supprimé, sous prétexte d'économie, les inspecteurs des écoles.

Mais combien d'autres raisons ne pourrait-on apporter contre cette centralisation? Les médecins inspecteurs des écoles, qui ne passent pas toujours dans les institutions qu'ils devraient visiter toutes les semaines, ont-ils trop peu de besogne à faire? Le dévouement ne vaut-il pas plus que le travail mercenaire? Le comité d'hygiène n'a pas ratifié la proposition, mais il a adopté un amendement transactionnel de M. Trépanier, auquel la Gazette d'ailleurs donne figure d'une lapalissade conditionnée.

Comment peut-on augmenter le contrôle du département de la santé sur ces gouttes de lait, sans cependant les priver de leur autonomie? Comment voudrait-on que le Canada obtint son autonomie en augmentant le contrôle de la Grande-Bretagne sur lui?

Personne ne doit désirer, à Montréal, que les statistiques des gouttes de lait libres accusent une mortalité aussi élevée que celle des gouttes de lait municipalisées.

Nous ne prétendons pas avoir vidé la question, nous la signalons à qui de droit.

Bloc-notes

M. Fielding

C'est la semaine de M. Fielding. Il donne aujourd'hui le dernier coup de pouce à son discours sur le budget qu'il prononcera demain après-midi.

La session fédérale

Les vieux partis et le régime des groupes

L'expérience de cette session-ci — Avantage du régime des groupes — Comment ils ont fonctionné depuis janvier dernier — Les perspectives de l'avenir.

(Par LEO-PAUL DESROSIERS)

Ottawa, 22.—Nos deux vieux partis, au Canada, combattent de toutes leurs forces l'idée du gouvernement par groupes.

On ne peut imaginer chose plus déplacée que cette suggestion. Le bureau du docteur Boucher est sous la juridiction du conseil. Celui-ci, lors de l'adoption du dernier budget, a simplement supprimé, sous prétexte d'économie, les inspecteurs des écoles.

One-horse town

Une visiteuse qui a fait quelque bruit en Amérique, lady Astor, de passage à Montréal vendredi dernier, a qualifié notre ville de "one-horse town" et de rétrograde, parce qu'on n'y a pas encore le suffrage féminin.

La question navale

L'autre jour, le sénateur Griesbach, d'Edmonton, ancien militaire, resté militariste convaincu, a écrit au Citizen d'Ottawa une longue lettre pour protester contre la coupe de notre budget naval et la réduction de notre marine de guerre.

Industries

Le débat sur la question de savoir si l'agriculture doit primer l'industrie, dans notre province, et si l'industrialisation de celle-ci à brève échéance est désirable, comme l'ont déjà prétendu quelques-uns, est resté en suspens, ces mois derniers.

(suite à la 2ième page)

Le gouvernement par groupes est assez moderne. Le pays qui en fournit l'exemple le plus remarquable est la France, où le fonctionnement des partis a conduit à l'instabilité politique.

On ne peut imaginer chose plus déplacée que cette suggestion. Le bureau du docteur Boucher est sous la juridiction du conseil. Celui-ci, lors de l'adoption du dernier budget, a simplement supprimé, sous prétexte d'économie, les inspecteurs des écoles.

Mystifications?

Un clergymen de Québec bien connu dans les milieux ecclésiastiques anglicans, M. Scott, vient de soumettre à l'examen critique de l'abbé Doyle, évêque de Montréal, un cas de surcharge flagrant dont il a eu connaissance lui-même dans une séance où des voix d'outre-mer tombaient sur une petite assemblée de gens réunis dans l'obscurité.

CE QU'A DIT Mlle Mc PHAIL

LA REPRESENTANTE DE GREY-SUD-OUEST AUX COMMUNES REGRETTE QUE NOTRE PROVINCE N'AIT PAS DONNE LE DROIT DE VOTE AUX FEMMES.

Mlle Agnès McPhail, M.P., est venue à Montréal, samedi, et dans la soirée elle a prononcé un discours à la salle Victoria, à Westmount. Elle dit qu'il convenait de donner la parole à la femme qui allait au parlement canadien fut une candidate du parti agraire, car, dit-elle, les femmes des cultivateurs de notre pays se sont livrées à de plus rudes travaux que les femmes des autres pays.

Mlle McPhail regrette cependant que le Québec n'ait pas imité les autres provinces de la Confédération et n'ait pas encore accordé le suffrage aux femmes. Elle se défend cependant d'être féministe dans le sens outré que l'on donne souvent à ce mot. Elle ne dit pas que la femme est appelée à révolutionner la vie politique, mais elle pense qu'elle mérite le droit de franchise. «Les hommes n'ont pas le monopole de l'intelligence, dit-elle, et les femmes n'ont pas celui de la vertu. Tout est bien partagé.»

Abordant des questions pratiques, la députée de Grey-sud-ouest s'est déclarée pour la réduction générale du tarif surtout pour aider aux fermiers à acheter ce dont ils ont besoin. Elle a dit que les agriculteurs devraient se soutenir et coopérer davantage ensemble.

En passant, Mlle McPhail a fait l'éloge de M. A.-R. McMaster, député de Bromo, pour le travail consciencieux qu'il accompli au parlement.

Mlle McPhail parlait sous les auspices du Women's Club de Notre-Dame-de-Grâce.

Nos artistes

M. ELZÉAR SOUCY

Les artistes qui dans tous les temps et dans tous les pays se sont plus à débattre contre la lourde apathie du public, ont souvent d'excellentes raisons de lancer l'anathème. Ceux de Montréal en particulier n'ont pas à se louer d'un excès de faveur de la part du public. Peu nous chaut en effet qu'un personnage quelconque ait modelé la frimousse de telle ou telle femme ou reproduit en traits héroïques le souvenir de tel grand personnage. L'or et le soif des jouissances matérielles ont pris chez nous trop d'emprise pour que nous songions à nous élever à l'amour de l'art véritable. La conséquence mathématique de cet état de chose est que nos artistes canadiens doivent se résigner à une vie difficile. Ils sont obligés de besogner pour vivre et de besogner sans cesse, pour l'avenir, certains qu'ils sont, qu'un chef d'oeuvre ne trouverait pas preneur plus qu'une corniche de plâtre.

Nous avons été admis, vendredi, à visiter l'atelier de travail de M. Elzéar Soucy, sculpteur qui a remporté le troisième prix au concours pour le monument Taschereau. Notons que c'est le seul Canadien français primé à ce concours.

Logé au fond d'une cour, dans un atelier à double étage, loin du bruit trop énervant de la rue Bleury, M. Soucy exécute là, ses travaux. Ce sont surtout des commandes de statues et de bas reliefs d'église. Car c'est un fait que, sans le secours des églises et de quelques hôtels, nos artistes ne pourraient vivre.

Aux murs sont accrochées une armée de moules, de modèles, de maquettes, et de figures grimaçantes qui vous tirent la langue avec dédain. Dans les coins, des sacs de plâtre empilés disparaissent sous un amas de planches et de menus objets. Le maître devant un établi placé au centre de l'atelier, s'occupe à modeler tandis que les ouvriers approprient triturent le plâtre, gravent des lettres et accomplissent de menus ouvrages de détails inhérents à toute oeuvre sculpturale sans participer pour cela au domaine de l'art.

M. Soucy est, à l'encontre de nombre de ses confrères, des moins imbus de ses mérites. Il présente ses oeuvres en toute humilité sans tomber dans les longues récriminations ordinaires sur le mérite méconnu, et sans égarer de conférer. Cela n'empêche pas que M. Soucy soit un artiste au grand sens du mot. Il a fait ses études avec M. Hébert, puis avec un grand sculpteur à New-York. Ses études finies, il a travaillé en collaboration avec M. Hill. Cette collaboration anonyme, où il a donné des oeuvres de grande valeur, l'a tenu dans l'ombre, forcément, son associé ayant tout le mérite apparent de l'ouvrage de M. Soucy. Depuis douze ans, environ, il a décidé de rester seul. L'onymat sous lequel il s'est tenu et le peu d'empressement qu'il a mis à concourir ont fait que M. Soucy n'est pas encore connu comme il devrait l'être, bien que déjà il jouisse d'une solide réputation.

M. Soucy est relativement jeune et n'a pas encore donné, croyons-nous, la pleine mesure de son talent. Comme la chose s'est présentée pour presque tous les artistes canadiens il lui a fallu pourvoir aux besoins de la vie et rencontrer aux oeuvres d'inspiration proprement dites, pour s'occuper de sculpture payante.

Nous avons eu l'occasion en cherchant le modèle de M. Soucy, de faire la connaissance avec le peintre et sculpteur bien connu, M. Suzor Côté.

M. Côté a vécu à Paris pendant longtemps, ce que nous avons constaté assez promptement. Il habite rue Sainte-Famille dans un atelier des plus typiques, de genre le plus classique. On y peut voir toute une série d'objets disparates inimaginables, éparpillés parmi les toiles, les figurines de cire et de glaise.

M. Côté est un portraitiste remarquable. Il a un sens aigu d'observation qui lui permet de saisir le trait caractéristique de toute figure. Nous avons remarqué en particulier des figurines sculptées remarquables. Notons que si M. Côté voulait s'adonner d'une façon exclusive à ce genre, il y ferait merveille. Alexis GAGNON.

IL SE NOYE À BEACONSFIELD

M. EMILE GAGNON A TROUVE LA MORT, SAMEDI APRES-MIDI, AU COURS D'UNE EXPEDITION DE PECHE.

Un pénible accident est survenu, samedi après-midi, à Beaconsfield, alors que M. Emile Gagnon, gérant de la maison Aird & Sons, manufacturiers de chaussures, s'est noyé au cours d'une expédition de pêche. Ses deux compagnons, MM. J. Larin et P. Gareau l'ont aussi échappé belle. Le cadavre n'a été retrouvé que hier midi. Le coroner MacMahon, mis au courant des faits a disposé du cas comme étant une mort accidentelle. Le cadavre a été transporté à la résidence de son père, M. Narcisse Gagnon, 276, avenue Outremont.

L'accident est survenu vers 6 h. 20, alors que les trois amis revenaient à terre après avoir vainement tenté de pêcher, l'eau étant trop agitée. Tous trois avaient pris place dans un canot et, rendus à environ 200 pieds du bord, ils ont voulu changer de place dans l'embarcation et c'est à ce moment que l'embarcation a chaviré. Tous les trois ont été projetés à l'eau. Toutefois M. Gagnon a réussi à se cramponner à l'embarcation et a crié à ses compagnons que tout allait bien. Il leur a dit de se rendre à terre et de revenir avec une autre chaloupe. Larin et Gareau se sont rendus à sa demande, mais à leur retour il leur a été impossible de retrouver leur compagnon. Il avait disparu. On croit qu'il a été pris par des crampes, alors qu'il se baignait dans l'eau.

Des recherches ont été faites immédiatement mais elles ont été abandonnées quelques heures plus tard à cause de l'obscurité. De bonne heure hier matin, elles ont été reprises et le cadavre n'a été retrouvé que vers midi, flottant à la surface de l'eau. A l'endroit où l'accident est arrivé il n'y avait qu'environ sept pieds d'eau.

Emile Gagnon n'était âgé que de 26 ans. Il avait fait ses études au Mont-Saint-Louis et il y a sept ans environ son père l'avait associé à ses affaires.

Lui survivent son épouse, née Lessard, (Juliette), son père, M. Narcisse Gagnon, deux soeurs, Mmes O. Noël, (Bertha) et J. Landre, (Léonie) et un frère, Wilfrid, lui aussi de la maison Aird & Sons.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, à 8 h. 15.

Au collège Sainte-Marie

Il y aura, mercredi soir, à huit heures et quinze, dans la salle académique du collège Ste-Marie, soirée de Dollard. Le R. P. Louis Lande et M. l'abbé Philippe Perrier joindront le concours de leur parole à cette séance, organisée par le cercle Ste-Marie de l'A.C.J.C. à l'occasion de la fête de Dollard. On y jouera une saynète inédite: "Dollard et Maisonneuve" inspirée des récits de M. l'abbé Grégoire. Au programme musical, des plus variés, figurent les noms de MM. P.-A. Asselin, ténor, C. Marchand, basse, et M. Sarrazin, baryton. La chorale des élèves exécutera aussi quelques pièces canadiennes. L'orchestre sera sous la direction de M. J.-J. Gagnier.

Billets en vente au parloir du collège Ste-Marie, 232 rue Bleury, tél. Plateau 2469, et au presbytère de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, tél. Saint-Louis 1320. Siège réservé: 50 sous. Entrée: 25 sous.

Conférence sur le blasphème

Lévis, 22. — M. Pierre Pelletier, voyageur de commerce, a donné dernièrement, à Lauzon, sous les auspices du cercle Pie X, une conférence sur le blasphème, qu'éduquant sur le blasphème.

On sait que les voyageurs de commerce ont entrepris depuis quelque temps et poursuivent avec vigueur une campagne contre le blasphème dans tout le pays et déjà on en constate les bons effets en plusieurs endroits.

Le conférencier a démontré que le blasphème est indigne d'un chrétien, car c'est la plus grande injure contre Dieu. Il est aussi indigne d'un Canadien français. Nos pères n'avaient pas cette manie de blasphémer; elle est venue surtout par l'influence des chantiers. Aujourd'hui il y a une amélioration sensible dans certains milieux plus éclairés, mais il y a encore beaucoup à faire pour la faire disparaître complètement, ce à quoi travaillent avec la plus louable énergie les voyageurs de commerce partout où ils se trouvent.

Les ouvriers ont assisté en grand nombre à cette conférence et ont chaleureusement applaudi le conférencier.

Les anciens de Saint-Césaire

Le cercle Saint-Césaire des Etats-Unis aura sa réunion annuelle, au collège Saint-Césaire, les 18, 19 et 20 juin. Les élèves actuels feront fête aux anciens des Etats-Unis, en organisant une série de jeux et de séances récréatives.

Le dimanche, 18 juin, il y aura grand banquet au village, à six heures du soir, suivi de l'assemblée annuelle du cercle.

Navire "Empress of Britain"

DE QUEBEC, MARDI LE 23 MAI 1922

Le navire Empress of Britain partira de Québec, mardi, le 23 mai. Les passagers qui ont inscrit leur nom sur ce navire trouveront place, en partant de Montréal, gare Windsor, sur les trains réguliers, lundi, le 22 mai; en plus, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel train, consistant en wagons de seconde et de première classe, en wagons buffet et salon, partira de Montréal, gare Windsor, à 10 h. a.m. (heure normale) mardi, le 23 mai, et se rendra directement au quai du navire, à Québec.

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page) probable dans d'autres pays. Aussi ce que nous avons de mieux à faire pour le moment, c'est de considérer le fonctionnement du régime chez nous et de l'étudier à mesure, pour nous faire une opinion plus juste et plus sûre.

Notre parlement divisé en quatre groupes, dont aucun n'a la majorité absolue, fonctionne, en effet, depuis quelques mois. Et déjà les effets de cette position spéciale se font sentir dans la politique générale, aussi bien que dans la politique des détails et des petits faits.

Pour la politique générale, on peut dire avec assurance que les libéraux respectent et sont obligés de respecter beaucoup plus la volonté et les désirs de la députation, et par conséquent du pays et des électeurs. N'ayant pas de majorité, le parti libéral doit tout d'abord chercher à résoudre chaque question, quelle solution la majorité appuiera. Or comme la majorité se forme par la combinaison quelconque des partis en présence, les intérêts et les opinions de chacun d'eux entrent en considération. Nous n'avons plus, comme autrefois, une sorte de cabinet autocratique qui prend ses décisions, les impose ensuite à ses partisans qui ne les étudiaient pas attentivement et sont trop intéressés à constater toujours son triomphe, pour les contrecarrer et, activement s'ils les jugent malheureux et dangereux. Le ministère est plus prudent et moins dominateur qu'il l'était autrefois; et lorsqu'il pense à sa situation parlementaire, il litige sa politique et agit avec plus de souplesse. Obligé à des compromis, à une politique modérée, juste et moyenne, qui recevra l'appui des adversaires comme des amis, il conduit plus sagement le parlement, il ne réunit l'approbation que sur des solutions ou la justice à plus de deux autres fois. Comme chacun ne peut faire triompher son intérêt particulier ou son préjugé, ou son privilège, tous doivent s'unir pour soutenir l'intérêt commun, le bien-être du plus grand nombre.

Autrefois les élections donnaient une grosse majorité à un parti, qui faisait ensuite ce qu'il voulait. Aujourd'hui, le parti au pouvoir est pour ainsi dire obligé à une seconde consultation populaire en prenant l'avis de tous les intéressés. Le gouvernement est donc plus responsable qu'il ne l'était auparavant.

D'ailleurs nous avons vu les résultats de ce régime. Il se sont même fait sentir chez les ministériels, qui sont devenus plus indépendants et obligent le cabinet à les consulter plus souvent. Les caucus se succèdent, au lieu d'être rares et de peu d'importance comme dans le passé; il y en a sur toutes les questions de grande signification, et même sur d'autres qui semblent à première vue, indifférentes et légères.

Il y a d'autres résultats encore plus tangibles. Nous avons vu, pour la première fois, cette année, des diminutions de crédit demandées par le cabinet. Au dire des observateurs politiques, cela ne s'était pas encore vu au Canada. La chose s'est déjà présentée plusieurs fois durant cette session. Et chaque fois des journaux ont applaudi ces coupures dans le budget, qu'elles fussent demandées soit par les ministériels ou par l'une des oppositions. Et le pays s'en trouvera certainement mieux.

Voilà donc les résultats positifs, ceux que l'on connaît et qu'on rendus publics des actes en Chambre. Mais on ne sait pas ce que ce régime a empêché, et c'est ce qui est probablement le plus important. On peut parler ici de la commission du service civil, dont l'existence est certainement en danger depuis le six décembre. Elle offre beaucoup d'inconvénients passagers, les ministres peuvent en témoigner; mais elle est généralement une bonne institution, et qui est destinée à rester dans nos moeurs politiques, elle a des avantages généraux. La Commission du service civil aurait peut-être conservé ses pouvoirs, si le parti libéral n'était revenu à Ottawa avec une majorité; mais rien n'est moins certain. Le contraire était chose si probable qu'on peut l'affirmer. Le gouvernement ne peut la faire disparaître aujourd'hui; il est pour ainsi dire acculé à perfectionner seulement la loi qui la régit, sans pouvoir l'amener dans le sens de ses préférences.

Après la commission du service civil, il y a les chemins de fer nationaux. Il est aussi bien que la solution de ce problème n'aille pas à un seul parti, car il pourrait en faire ce qu'il voudrait. Le total du capital engagé dans ces entreprises rend nécessaires toutes les sauvegardes possibles. Le budget sera aussi présenté cette semaine. On espère dès aujourd'hui qu'il enregistrera des diminutions signalées et continuera à fléchir un peu. On attend ainsi beaucoup de bonnes choses d'une coalition des partis.

Jusqu'ici le gouvernement par groupes n'a donc pas été néfaste au pays, loin de là. Le Canada en a plutôt tiré des avantages. Et c'est pourquoi l'observateur désintéressé envisage plutôt avec satisfaction la continuité du régime actuel. Les libéraux sont portés sans doute à ne pas considérer la situation de cet état. Mais il n'est pas prouvé que les choses qu'ils se proposeraient de faire, dans le cas où ils auraient une majorité absolue seraient au plus grand bénéfice du pays.

L'expérience ne fait que commencer. Jusqu'ici, elle n'a pas fourni d'argument contre le gouvernement par groupes. La seule chose déplaisante pour beaucoup de gens, c'est que les élections, avec un tel régime, restent toujours probables, peuvent se produire d'une journée à l'autre. Heureusement le cabinet paraît avoir l'esprit plus tranquille sur ce point, de même qu'un bon nombre de députés. Quelques libéraux même comptent déjà sur un parlement de quatre ans.

Le gouvernement par groupes, au Canada, aura probablement cette conséquence intéressante d'obliger

Il lui fallait tout son courage pour travailler

Il avait peur de manger, il s'affaiblissait, avait des étourdissements mais bientôt le Tanlac le remit sur pied, déclare un monsieur de Québec.

"Le Tanlac m'a fait un bien immense et j'ai en lui la plus grande confiance," déclare M. Narcisse Descombes, 79 rue Franklin, à Québec.

"Pendant plus d'un an j'eus l'estomac complètement détraqué. Pendant cette affreuse période je ne pouvais rien manger et je me sentais si faible, j'avais de tels étourdissements que j'avais toutes les peines du monde à me tenir debout. Il me fallait tout mon courage pour continuer à travailler. Je considère qu'à ce moment je n'étais plus guère qu'une éponge physique et nerveuse.

"Je n'ai pris que quelques bouteilles de Tanlac et pourtant je me sens mieux, je travaille mieux et je dors beaucoup mieux que depuis des années. Le Tanlac a fait de moi un autre homme."

On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.



des partis à demander moins, pour l'obtenir plus sûrement, et d'autres à s'accorder lorsqu'ils n'ont pas le séparer que des différences superficielles. Dans le premier cas, il s'agit des progressistes. Ils ont exagéré un peu toutes leurs revendications pendant la campagne électorale, pour mieux frapper les esprits de leurs partisans. Ils sont plutôt portés à donner leur appui au gouvernement afin d'en obtenir des concessions. Mais le gouvernement ne peut aller au-delà d'une certaine limite; et les députés de l'ouest, qui le savent ou l'apprennent, mettront sans doute peu à peu de l'eau dans leur vin. Il y a aussi que conservateurs et libéraux ne diffèrent pas sensiblement entre eux, sur beaucoup de problèmes importants. Lorsque les nécessités parlementaires l'exigent, ils apprendront à donner à leurs anciens adversaires un appui temporaire, au moins. Aussi, soit que les progressistes diminuent leurs réclamations pour garder les libéraux au pouvoir, soit que les conservateurs aident au gouvernement pour éviter des élections, le cabinet King ne paraît pas en danger, pour le moment, car l'accord entre deux partis reste possible et peut se faire de plusieurs manières.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Taux réduits pour les vilégiatures des montagnes et la côte du Pacifique

LE CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA ANNONCE DES REDUCTIONS

Le voyage en Colombie britannique devrait acquiescer un surcroît de vogue avec les réductions des taux de voyageurs que vient d'annoncer le chemin de fer National du Canada. Le tarif aller et retour de Montréal à Vancouver, Victoria, Seattle ou Portland, Oregon, sera de \$132.30. Pour le prix supplémentaire de \$13.00 couvrant repas et cabine, on pourra faire un voyage de circuit de deux jours sur les baux superbes de la compagnie, en Colombie britannique, entre Prince Rupert et Vancouver. Le prix aller et retour pour Calgary, Edmonton et Parc Jasper sera, après le 1er juin, de \$110.55.

Tous les billets confèrent le privilège du choix de routes, ce qui permet aux voyageurs de suivre la route Sudberry-Port Arthur dans l'une des directions et, par la ligne du Transcontinental, de revenir des hauteurs par Cochrane et Cobalt, ou inversement. Le chemin de fer National du Canada offre aussi un vaste choix de routes à l'ouest de Winnipeg.

Les billets permettent d'arrêter à tous les endroits d'ici au 31 octobre. (rec.)

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer National ou Grand-Tronc.

PETIT CARNET

FIANÇAILLES

M. et Mme Arthur Sauvé annoncent les fiançailles de leur fille, Mercedes, avec M. Armand Rochon, courtier d'assurances, de Laval-des-Rapides.

Augmentation de la consommation du thé en Grande-Bretagne

La réduction de la taxe de douane anglaise sur les thés, de quatre pence (environ 8c) par livre, aura certainement pour résultat d'augmenter la consommation de la part de la population de la Grande Bretagne, qui est actuellement et de loin, le pays le plus grand consommateur de thé du monde entier. Cette augmentation de la demande aura pour effet, de faire monter le marché actuel de façon anormalement élevée, et l'on peut s'attendre à une augmentation des prix de détail du thé dans le monde entier.

Advertisement for Meubles en Rotin à Prix Réduits. Features an illustration of a wicker chair and text: 'Meubles en Rotin à Prix Réduits. Notre Département de Meubles en Rotin est encombré, et il nous faut sacrifier quelques échantillons afin de donner plus d'apparence à notre étalage. Ces réductions s'appliquent aux meubles de la plus haute qualité, et nous vous invitons à profiter de cette occasion.' Includes a list of furniture items and prices.

Advertisement for N.B. Valiquette featuring an illustration of a large building and text: 'N.B. Valiquette. Carpettes, Prélarts, et Linoléums. Dans les plus nouveaux dessins et couleurs. Tout notre immense assortiment marqué à des prix raisonnables.' Includes a list of carpet and linoleum products and prices.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 23 MAI 1922

MESSE DES ROGATIONS

Levier du soleil, 4 heures 27.
Coucher du soleil, 7 h. 25.
Nouvelle Lune, le 26, à 1 heure 10 du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

Table with weather forecast: BRAU ET CHAUD, MAXIMUM ET MINIMUM, Anjourd'hui maximum, Minimum aujourd'hui, BAROMETRE.

M. D.-C. MACAROW EST ACQUITTE

L'ancien gérant général de la Banque des Marchands est exonéré par le juge Cusson de l'accusation d'avoir fait sciemment un énoncé faux et de nature à tromper dans un rapport au ministre des Finances sur les opérations de la Banque des Marchands — Le rapport semi-annuel de septembre — Un classement acceptable.

Le juge Victor Cusson, de la Cour des sessions, siègeant, ce matin, en Cour d'enquête a rendu jugement dans la cause de D.-C. Macarow, ancien gérant général de la Banque des Marchands, accusé d'avoir fait au ministre des Finances, à Ottawa, sciemment et avec l'intention de tromper, un rapport faux et mensonger.

Au non du ministre des finances, M. Robert Veits, d'Ottawa, a logé une plainte contre l'ancien gérant général de la Banque des Marchands. La cause pour la poursuite a été confiée à Me C.-A. Wilson, c.r., qui au cours des procédures devant le tribunal s'est associé les services de Me J.-J. Creelman. De son côté, l'accusé avait tenu les services de Mes N.-K. Laflamme, c. r., Georges Montgomery, c. r., et S.-W. Jacobs, c. r.

La cause a duré plusieurs jours et a donné lieu à d'intéressants débats. De nombreux témoins ont été entendus pour la défense que pour la poursuite. L'audition des témoignages terminés, les avocats des deux parties ont présenté leurs plaidoyers.

Pour la défense, Mes Laflamme et Montgomery ont soutenu que la poursuite n'avait pas réussi à prouver que l'accusé avait agi dans l'intention de tromper, tandis que Me C.-A. Wilson, pour la poursuite, prétendait que Macarow devait être condamné à subir son procès.

Les procédures terminées, le président du tribunal a déclaré qu'il prenait la cause en délibéré pour prononcer son jugement, ce matin.

Dès dix heures, ce matin, la salle d'audience de la Cour des sessions était envahie par nombre de membres des cercles financiers.

Le président du tribunal donne lecture de son jugement déclarant, après avoir fait l'histoire de la cause, qu'il était d'opinion que la plainte était mal fondée, en conséquence il l'a renvoyée.

Me C.-A. Wilson que nous avons rencontré à la sortie du tribunal nous a déclaré qu'il n'avait rien à dire pour le moment. On ne sait si la poursuite en appellera du jugement.

La cause de sir Montagu Allan, ancien président général de la Banque des Marchands, accusé d'avoir négligemment signé un rapport faux et mensonger envoyé au ministre des Finances, à Ottawa, sera entendue le 1er juin. Me C.-A. Wilson occupera pour la poursuite et Mes Aimé Geoffroy, P. Bercoitch agiront pour la défense.

Voici le texte du jugement rendu par le juge Cusson, ce matin :
TEXTE DU JUGEMENT
"Le prévenu est accusé d'avoir fait sciemment un énoncé faux et de nature à tromper dans un rapport mensuel au ministre des finances sur les affaires de la Banque des Marchands pour le mois d'août 1921.

"La section 112 de l'acte des Banques impose au premier comptable, au président et au secrétaire général le devoir de faire un rapport mensuel au ministre des finances sur toutes les matières en matière dans la cédule "D" de l'acte.

"Ces rapports doivent être faits et expédiés dans les vingt premiers jours du mois suivant celui sur lequel le rapport est fait.

"La section 153 édicte une pénalité pour la violation de l'obligation ainsi imposée; elle déclare que celui qui fait sciemment un énoncé faux ou de nature à tromper dans un tel rapport commet un acte criminel.

"La banque avait trois cent cinquante succursales distribuées dans tout le pays. Tous les mois les gérants de ces succursales envoyaient au bureau-chef, à Montréal, un rapport contenant tous les renseignements exigés par la cédule "D"; ces trois cent cinquante rapports étaient condensés en un seul et transmis au ministre des finances après avoir été signé par le premier comptable, le président et le gérant général, M. Macarow.

"La poursuite ne prétend pas que ce qui a été ainsi transmis au ministre n'était pas exactement les renseignements fournis par les gérants des succursales, mais elle prétend qu'on aurait dû incorporer les renseignements fournis par les rapports semi-annuels, faits en avril et en septembre et qui auraient montré les affaires de la banque sous un jour plus défavorable en faisant voir un plus fort montant de créances non recouvrables. Ce n'est pas la loi qui impose aux gérants des succursales l'obligation de faire ces rapports semi-annuels, c'est un règlement de la Banque pour sa régie interne. La preuve établit que de ces rapports semi-annuels, ceux d'avril seulement étaient classifiés parce qu'ils devaient servir pour l'assemblée annuelle des actionnaires; ceux de septembre étaient simplement laissés tels que reçus pour

que les préposés au crédit pussent les consulter au besoin.

Il est prouvé que les rapports semi-annuels de septembre n'étaient pas tous arrivés quand le rapport d'octobre a été préparé et que M. Macarow n'avait pas vu ceux qui étaient arrivés.

"Mon opinion est qu'en ne tenant pas compte du rapport semi-annuel de septembre pour préparer le rapport mensuel d'octobre, le prévenu n'a fait sciemment aucun énoncé faux ou de nature à tromper.

LA "THORNTON-DAVIDSON"

"Un autre chef d'accusation contre le prévenu se rapporte aux transactions Thornton-Davidson. Ces derniers étaient des courtiers, membres de la Bourse qui avaient un compte très considérable à la banque. Le découvert de leur compte et courait été garanti par la mise en gage d'actions de compagnies industrielles; il y a eu une baisse soudaine et très considérable dans ces actions qui a amené la faillite de ces courtiers. A ce moment leur dette à la banque était de près de \$4,000,000.

Un compromis est intervenu avec le curateur à la faillite par lequel la banque a renoncé à sa créance contre la faillite à condition de garder les gages qu'elle avait, d'une valeur estimée alors à \$822,000. La perte d'environ \$3,000,000 a été déduite au ministre dans un rapport antérieur à celui d'octobre et a été déduite de l'actif de la banque. Les actions prises en gages ont été gardées en attendant le moment jugé opportun de les vendre et dans le rapport mensuel d'octobre elles ont été classées dans les comptes courants. Cette critique me paraît bien fondée, mais je n'y vois pas une omission faite sciemment pour tromper; je ne puis voir quel intérêt les officiers de la banque auraient eu à ne pas montrer la transaction telle qu'elle s'est passée.

"Il y a du pour et du contre sur la question de savoir dans laquelle des deux catégories le classement aurait dû être fait; dans un sens les actions mises en gage étaient dans un compte courant, puisqu'elles étaient dans un compte en voie de liquidation. Ce qui me paraît certain, c'est que les officiers de la banque en faisant la classification qu'ils ont faite n'ont pas fait un énoncé de nature à tromper.

UN PRET DE LA LIBERTY NATIONAL BANK

"La Liberty National Bank de New-York a transmis à la Banque des Marchands une somme de \$400,000 pour être prêtée aux courtiers, à Montréal, en prêts à vue. La somme a été prêtée, puis retirée et renvoyée à New-York. Le profit de la Banque des Marchands a consisté à retirer un intérêt plus élevé que celui qu'elle payait à la Banque de New-York. Cette opération n'apparaît pas du tout dans les rapports mensuels, on ne l'a entrée ni au passif ni à l'actif dans les prêts à vue. On ne met pas en doute que les prêts à vue étaient bien garantis; la critique est que c'est une faute de comptabilité de ne pas avoir fait les entrées des deux côtés du grand livre. Cette critique me paraît bien fondée, mais je n'y vois pas une omission faite sciemment pour tromper; je ne puis voir quel intérêt les officiers de la banque auraient eu à ne pas montrer la transaction telle qu'elle s'est passée.

LA "MERCHANTS REALTY"
"La banque a créé une corporation filiale qu'elle a appelée Merchants Realty, à qui elle a cédé tous ses immeubles évalués à \$6,000,000, et de qui elle a pris en retour des débiteurs pour \$4,000,000 et des actions pour \$2,000,000. Dans les rapports mensuels cette valeur est classée comme immeubles de la banque. Le plaignant soutient que comme la banque n'avait pas les immeubles en nature, mais qu'elle avait pris à la place des valeurs mobilières qui les représentaient, elle aurait dû, dans son rapport au ministre, les montrer comme des débiteurs et des actions. La section 79 de la loi des banques impose l'obligation de faire au ministre, annuellement, en janvier, un rapport indiquant la valeur de ses immeubles. En janvier 1921, la banque a fait son rapport dans lequel elle dit que les quatre millions d'immeubles sont représentés par des actions de la Merchants Realty. Depuis que la Banque de Montréal a absorbé la Banque des Marchands elle a continué la même classification. Comme conséquence de la création de cette filiale, la banque a continué d'être la propriétaire de ses immeubles, mais au lieu de les posséder directement elle les a détenus indirectement, et en continuant à les classer comme immeubles elle n'a pas fait de déclaration de nature à tromper.

"Je crois que l'on peut en dire autant d'une autre filiale, la Lands Security Corporation.
"Je suis d'opinion que le rapport

Site de la future Université

LA VILLE OFFRE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL DEUX TERRAINS, AVENUE MAPLEWOOD ET AVENUE MONT-ROYAL, COUVRANT UNE SUPERFICIE DE 60 ARPENTS.

L'Université de Montréal obtient de la ville une étendue de terrain couvrant 60 arpents, pour les assises de la construction projetée. Le don de la ville comprend deux sections, l'une de 37,62 arpents sur l'avenue Maplewood près Bellingham, et l'autre de 22,38 arpents, longeant le cimetière protestant jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

C'est l'essence d'un rapport du comité exécutif transmis au conseil municipal, aujourd'hui; les échevins le recevront sans soulever d'objections, tant la chose est attendue depuis de longs mois.

La cession de ces deux terrains constitue l'épilogue de nombreuses démarches entreprises depuis l'incendie de l'université en 1920, et depuis la campagne de souscription en faveur de l'Université de Montréal.

La ville de Montréal a offert, comme contribution au fonds de souscription, le terrain de la future université. Quand s'est agi de fixer le choix de ce terrain, bien des difficultés ont surgi, toutes soulevées par des intérêts immédiats; on a parlé d'abord du parc de Maisonneuve, puis du parc Drummond, et d'autres sites plus ou moins éloignés de la ville.

Les autorités universitaires ont visé un endroit retiré près de la montagne, au versant nord-est; et la législature de Québec a autorisé la ville à céder 60 arpents à cet endroit pour les besoins de l'université.

Sur la tombe de Crémazie

UN GROUPE DE PELERINS CANADIENS VONT PRIER ET DEPOSER DES FLEURS AU MONUMENT ERIGE A LA MEMOIRE DE LEUR PATRIOTE.

Havre, 2 mai. (D.N.C.) — Une belle cérémonie patriotique vient d'avoir lieu dans notre ville. Les membres du pèlerinage canadien organisé par l'agence Cook, n'ont pas voulu passer ici sans se rendre à la tombe de leur compatriote, le poète Crémazie. Au nombre de quatre-vingts, ils montèrent jusqu'au cimetière. Le directeur spirituel du pèlerinage, le R. P. Archambault, S.J., récita le De Profundis, et M. Victor Morin, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, déposa sur la tombe de l'infortuné poète une magnifique couronne de fleurs. Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield et quelques autres prêtres accompagnèrent les pèlerins dans leur pieuse visite.

Henry Ford se fait meunier

Boston, 22. — D'après M. Blas-Lac'ovic, son chef, M. Henry Ford s'est détourné momentanément de ses travaux habituels pour inventer et fabriquer une nouvelle espèce de farine qui se vendra à meilleur marché que tout ce qui se fabrique en ce moment. Cette farine serait aussi plus saine et plus nourrissante que toutes les autres. La nouvelle farine est faite avec du blé et n'est pas blanchie. D'après M. Lachovic, elle est floconneuse et fait le plus beau pain blanc qui se puisse voir.

Le chef en est enthousiaste et affirme qu'elle sera plus saine et plus nourrissante que la farine vendue en ce moment. D'après M. Lachovic, M. Ford a construit un petit moulin à Détré et est en train de faire des expériences. On n'a pas encore placé cette farine sur le marché, mais l'on s'en sert exclusivement à la table de M. Ford. Elle coûtera 86 sous par 25 livres, au lieu du prix actuel de la farine qui est \$1.25 par sac.

Patenaude, Carignan, Ltée, en liquidation

La maison Patenaude, Carignan, Limitée, vient de faire une cession volontaire de ses biens. M. Joseph E. Lemire, notaire, est le syndic autorisé de la liquidation.

Vacances obligatoires

Varsovie, 22. (S.P.A.) — La diète polonaise a adopté une loi obligeant les patrons à accorder des vacances annuelles payées de quinze jours à toutes les personnes employées dans les industries.

Craig est indigné

Belfast, 22. (S.P.A.) — En apprenant l'assassinat du député T'waddell, ce matin sir James Craig, premier de l'Ulster, a lancé le manifeste suivant:
"Ce crime horrible me remplit d'une telle indignation que j'ai convoqué une réunion spéciale du cabinet et de toutes les autorités chargées du maintien de la loi et de l'ordre. Ce meurtre devra être vengé."

du mois d'octobre fait au ministre des finances n'est pas faux et de nature à tromper et n'a pas été fait sciemment dans ce but, et en conséquence je renvoie les fins de la plainte." (Signé) Victor CUSSON, Juge des Sessions.

Une délégation de Rochester

DEUX CENT CINQUANTE HOMMES D'AFFAIRES DE CETTE VILLE AMERICAINE VISITERONT MONTREAL LES 9 ET 10 JUIN PROCHAIN. — NOUVELLES MARITIMES.

Une délégation de deux cent cinquante hommes d'affaires de la ville de Rochester, Etat de New-York, dont plusieurs représentants de la Chambre de commerce du même endroit, avons-nous appris aujourd'hui, arrivera à Montréal le vendredi matin, 9 juin, à bord du "Rapids Prince", de la "Canada Steamships Line". Un grand banquet leur sera donné le soir à l'Hotel Windsor, banquet auquel assisteront le président du Board of Trade de notre ville, le président de la Chambre de commerce, le maire Martin, MM. les commissaires de la Commission du port de Montréal, etc. Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, a accepté d'y prononcer le discours de circonstance.

Le samedi matin 10 juin, la délégation fera une inspection du port et assistera, au cours de l'après-midi, à divers amusements organisés en son honneur. Elle repartira le dimanche matin par convoi spécial du Grand-Tronc pour Prescott d'où elle s'embarquera à bord d'un paquebot à destination directe de Rochester.

ACTIVITE DU PORT

L'activité dans notre port, que nous signalions il y a quelques jours, continue de s'accroître de plus en plus et marque un progrès relativement considérable sur le trafic qui s'est opéré, l'an dernier, surtout si l'on tient compte du fait que la présente saison de navigation s'est ouverte avec un retard de quinze jours sur la précédente. En effet, cent cinquante-sept arrivages ont été enregistrés jusqu'à date contre cent vingt-deux à pareille époque, l'an dernier, ce qui constitue un surplus net de trente-cinq arrivages.

Parmi les derniers arrivages on doit en mentionner dix-neuf depuis samedi seulement, savoir: le Vindicator, venant de New-York; le Springfield, venant d'Anvers; le Montezuma, venant de Kingston, Jamaïque; le Garth, venant de Cardiff, Angleterre; le Millpool, venant de Marseille; le Dutchess d'Aosta, venant d'Italie; l'Opawa, venant de Londres; le Bosporus, venant de Portsmouth; le Corsican, venant de Glasgow; le Caserta, venant de Naples et Gènes; le Cherca, venant de Marseille; ainsi que le Bovie, le John Ruggie, le Canadian Ranger, le Jebba, le Canada, le Forester, le Star et enfin le Gaspesia, venant de Liverpool.

Ce dernier navire, le Gaspesia, qui vient d'être acheté par la Clark Steamship Company, de Québec, fera désormais la navette, nous a-t-on informé, entre Montréal, Québec, la Gaspésie, la baie des Chaleurs et l'Île-du-Prince-Edouard, avec départ, à chacun de ces endroits, toutes les deux semaines.

Le Gaspesia, commandé par le capitaine Tremblay, quittera Montréal à 4 heures, demain après-midi.

LE VALLERIAN

Le Vallerian, navire de guerre anglais dont nous avons annoncé ici la visite, il y a déjà quelques jours, est arrivé un peu après midi, aux Trois-Rivières, où il passera trois jours. Attendu à Montréal, le vendredi 26 mai courant, il en repartira le 6 ou le 7 juin prochain, à destination de l'Angleterre.

On continue d'ignorer encore le but officiel ou officiel de l'arrivée prochaine de ce navire de guerre anglais à Montréal.

Des roses de Dollard

Ottawa, 22. (D.N.C.) — Il a été vendu, hier, à Ottawa et à Hull, douze mille roses de Dollard. La vente était au profit des écoles françaises d'Ontario.

L'instruction publique

Québec, 2. (D.N.C.) — Les membres du comité protestant de l'instruction publique se réuniront, vendredi prochain, au parlement. Plusieurs questions intéressantes se soulevaient au cours de cette séance.

Cadavre retrouvé

La Tuque 22. (D.N.C.) — On vient de retrouver à La Tuque, le cadavre de M. Jos. Nadeau, fils de M. G. Nadeau, de St. Léon-de-Standton. Le défunct s'était noyé le 7 mai 1919 dans la rivière Windigo à quelques milles de La Tuque. Nadeau faisait le flottage des billots pour la Brown Corporation. Il était âgé de 19 ans.

Mort de Frederick Jarvis

Ottawa, 22. (S.P.C.) — Ernest Frederick Jarvis, ministre de la milice pendant la guerre, est décédé subitement à son domicile la nuit dernière d'une attaque d'apoplexie. Il avait 58 ans et était né dans l'île du Prince-Ebouard.

Mgr Couturier à N.-Dame de Grâce

Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria, chamera une grand-messe pontificale à l'église Notre-Dame de Grâce le jour de l'Ascension. Notons que Mgr Couturier appartient à l'ordre de saint Dominique et que la cure de Notre-Dame-de-Grâce est confiée aux Pères Dominicains.

Le comité reçoit des délégations

LES AUTORITES SCOLAIRES OBTEINENT UNE MODIFICATION AU REGLEMENT DE CONSTRUCTION DU PARC GEORGES-ETIENNE-CARTIER. — LES MARCHANDS DE MUSIQUE.

Le comité exécutif proposera au conseil aujourd'hui, un amendement au règlement municipal no. 502, qui prohibe, sur le parc Georges-Etienne-Cartier, toute construction qui n'aura point une façade en pierre; l'amendement comporte une exception pour les constructions destinées à des fins scolaires.

Il agit ainsi à la demande des autorités scolaires de la commission centrale et du district, qui sont venues en délégation, ce matin, auprès du comité, pour réclamer une exception en faveur de l'école Ste-Clotilde, qu'elles projettent de construire au fond du parc Georges-Etienne-Cartier. La façade de la construction sera en brique avec ornements de pierre; si elle était tout en pierre le coût en serait augmenté de 100 p. 100.

Le juge Lafontaine s'est fait le porte-parole de la délégation et M. Brodeur et ses collègues ont acquiescé à la requête.

En même temps, les délégués ont demandé que les tuyaux à l'eau et les tuyaux d'égouts soient posés rue Georges-Etienne-Cartier, de la rue Ste-Emélie à la rue Saint-Ambroise, afin de permettre la construction de la résidence des religieuses qui auront charge de l'école, sur les terrains que la commission a acquis de la ville à cette fin, rue Georges-Etienne-Cartier.

Le comité a répondu en priant le secrétaire de la commission scolaire de faire une demande formelle à ce sujet.

QUELQUES MECONTENTENTS

Des contribuables du quartier Ahuntsic se sont plaints ensuite d'être un peu trop délaissés par le comité dans la série des améliorations qu'il entend entreprendre annuellement aux pavages et aux trottoirs permanents.

Nous payons des taxes, a dit M. Bray, leur représentant, et nous n'avons pas de travaux d'améliorations.

Vous avez les travaux en proportion des taxes que vous payez, a répondu M. Brodeur, qui a laissé percer sa pensée en ajoutant que la ville ne peut faire davantage sans augmenter l'impôt foncier de 15 sous par \$100 d'évaluation.

DE LA MUSIQUE

La police a commencé à sévir contre les marchands de disques de phonographes qui font jouer leurs morceaux en pleine rue, à l'aide d'un cornet acoustique disposé au-dessus de la porte d'entrée de leur établissement. La ville se prévaut d'un ancien règlement pour empêcher cette manière d'attirer les clients.

UNE INTERVIEW DE M. SIMARD

Le président de la Commission des Liqueurs nous a accordé quelques minutes d'entretien — LE BUT DE SON VOYAGE — LES VINS FRANÇAIS

Parmi les lieux de campement divers qu'a occupés la Commission des Liqueurs dans ses nombreuses pérégrinations, celui de la rue St-Paul offre certains caractéristiques fort intéressantes. Tout y réunit, les planchers, les balustrades de cuivre, les bureaux et surtout les visages. M. le président s'est protégé contre les importuns et les fâcheux par une double filière qui en impose aux visiteurs et permet à M. Simard, le président et à ses collègues, de se défilier avec grâce. Le visiteur est tout d'abord accablé de l'entrée par un concierger qui lui demande, le pourquoi de son intrusion. Le visiteur doit décliner ses qualités, nos et prénoms, celui de ses patrons, à l'exception toutefois de ceux de ses parents et grands-parents. L'arbre généalogique défilé, le premier concierger présente le personnage à un second concierger qui, lui, va s'enquérir auprès de M. le président.

Toute la scène se passe au milieu d'un décor de cuivre poli, de machines qui défilent et de jeunes gens et jeunes filles aux allures pacifiques et séduisantes.

Nous avons été admis ce matin à rendre visite à M. Georges Simard, arrivé d'Europe, hier. M. Simard s'appareille fort avec David Lloyd George par la majestueuse prééminence frontale. Le voyage d'Europe nous a ramené M. Simard guilleret, content. Ses deux mains posées chaque côté du bureau tapotent le verre du pupitre avec satisfaction. Il paraît avoir complètement oublié les malices et les mesquineries de ses contemporains pour ne se complaire qu'aux souvenirs laissés là-bas.

Nous avons été reçu le plus courtoisement possible comme il sied à un journaliste. M. Simard ne nous a pas révélé d'ailleurs de secrets d'Etat. Il s'est dit satisfait de son voyage et après nous avoir adjuré de ne pas croire les rumeurs, nous a affirmé que son pèlerinage d'outremer n'avait pour but que les be-

LE NAUFRAGE DE L'EGYPT

Quatre-vingt-dix-huit personnes manquent à l'appel — Deux cents quarante-deux sont sauvés — Le navire était immobile.

Brest, 22. (S. P. A.) — Quatre-vingt-dix-huit personnes sont disparues et 242 personnes ont été sauvées après le naufrage, samedi soir, du vapeur anglais Egypt qui est venu en collision avec le vapeur français Seine, au large de l'île d'Ouessant.

Au nombre des disparus se trouvent une dame M.-L. Sibley et une demoiselle V.-M. Boyer dont on ignore l'adresse ici. Il se peut que quelques-uns des disparus aient été recueillis par le vapeur Cap Iracon, à part ceux ramenés à Brest par le Seine. Le Cap Iracon était à neuf milles du lieu du naufrage et a répondu aux signaux de détresse qu'il se portait à toute vitesse au secours des naufragés.

D'après le préposé aux vivres de

l'Egypt, le navire n'a flotté que vingt minutes après l'accident avant de sombrer. L'Egypt était immobile, dit-il, au moment de la collision. Il se trouvait en plein brouillard et faisait crier sa sirène sans interruption.

Après le choc, il y eut une terrible panique sur le bateau naufragé. On ne put mettre que quatre ou cinq chaloupes à la mer et nombre de passagers sautèrent dans les flots de crainte d'être engloutis vivants avec l'Egypt.

DEPUTE TUE RAIDE

M. T'waddell est abattu par des balles à Belfast, ce matin — Que fera-t-on pour réprimer les désordres? — On reproche à Collins d'avoir capitulé devant M. de Valera — Ce que dit la presse.

Belfast, 22. (S.P.A.) — W.-J. T'waddell, député du parlement du Nord, a été atteint par des balles à Belfast, ce matin et est mort à l'hôpital. Ce meurtre a été commis dans la rue. Une femme a aussi été blessée au cours de la fusillade.

M. T'waddell est le premier député qui ait été attaqué depuis que les désordres sont commencés à Belfast.

L'ancien constable en chef Ballantine de la police irlandaise royale, qui venait de sortir du service actif, a été tué raide dans sa maison à Raphoe, comté de Donegal, dimanche.

Le cabinet de l'Ulster n'a pas indiqué quelles mesures il entend prendre pour réprimer les désordres. Rien ne sera fait, pense-t-on, avant la séance du parlement sénatorial demain, alors que sir James Craig fera connaître ses projets. On s'attend à une rupture avec le gouvernement de Dublin.

LES JOURNAUX ACCUSENT COLLINS

Londres, 22. (S.P.A.) — Dans leurs commentaires sur l'accord intervenu samedi à Dublin entre les chefs des factions politiques irlandaises, les journaux du matin à Londres expriment surtout de la surprise et du mécontentement. Dans la plupart des articles de fond, il est dit qu'en concluant cet accord Michael Collins a capitulé devant Eamon de Valera. On se demande comment le peuple irlandais pourra manifester sa volonté au sujet du traité anglo-irlandais. Certains journaux découvrent un lien entre le pacte de paix et l'explosion des actes de violence du Sinn Féin dans le nord de l'Irlande.

Le Times déclare que les attentats qui se commettent dans le nord ne peuvent qu'aboutir à une situation qui ferait se rompre les der-

nières dignes de l'ordre. On veut forcer le nord à s'unir au sud.

"La situation est si grave dans l'Ulster, ajoute-t-il, que la répercussion sur elle de l'accord entre le gouvernement provisoire et M. de Valera sera de première importance."

De prime abord, il semblait que Collins et Griffith n'ont trouvé la paix qu'en abdiquant leur position et que les élections ne seraient qu'une simple formalité. Aux élections, l'Irlande était pour décider si elle accepte ou rejette une constitution basée sur le traité. Maintenant on propose de soustraire la question au verdict du peuple et d'établir un conseil exécutif fondé sur lequel un règlement anglo-irlandais définitif est praticable.

Le Daily Chronicle, organe ministériel, dit ce qui suit: "L'Irlande entière serait heureuse d'acquiescer à la conclusion de cet accord, si en réalité, il signifiait que les élections sont pour se tenir librement et que le peuple est peut-être l'arbitre de ses propres destinées, mais nous ne pouvons voir qu'il signifie rien de ce genre. Il ne semble signifier que le gouvernement provisoire est disposé à acheter l'hostilité de ses adversaires, et ne reçoit rien en retour, sauf le délai du jour fatidique."

soins commerciaux. "Il fallait, dit-il, expliquer aux producteurs viti-coles le fonctionnement de notre loi des liqueurs. On a compris très bien maintenant et l'on sait que la province de Québec défend le dernier rempart contre la prohibition dans l'Amérique du Nord. Et l'on comprend aussi maintenant que le meilleur moyen de l'appuyer est de vendre des produits sains avec des étiquettes honnêtes et un profit minimum. La commission se trouve le seul intermédiaire entre eux et le consommateur qui s'habitue à boire le bon vin français. Ce sera le meilleur moyen de défense contre la prohibition."

Cette défense nous a fait songer à demander à M. Simard si, grâce à la compréhension des viticulteurs français, nous pourrions avoir du vin à meilleur marché.

M. Simard nous a répondu avec prudence et sagesse que les prix diminueraient avec le complètement de l'organisation et que l'on ne pouvait vraisemblablement pas exiger une coupe subite et radicale. Le président a recoloré le tableau en assurant que tous les vins qui entreraient seraient des vins sains. M. Simard, qui a appris à se défier à juste titre des traquenards tendus par la gent des reporters, s'est tenu dans la vague sur les probabilités relatives à l'organisation des bureaux. Il s'est contenté de faire observer d'une façon philosophique que les événements ne correspondent pas toujours à notre attente. Ainsi, les entrepôts, sis rue Delormier, qui devaient être prêts pour le 1er mai, ne le seront vraisemblablement pas avant la fin de juin. Nous sommes tous des humains, ajouta-t-il sentencieusement, et nous ne pouvons tout faire à la fois.

M. Simard a déclaré que le rapport fait par les journaux du matin sur le petit nombre des Canadiens qui soient des "goûteurs" un tant soit peu fins, était faux. Nos Canadiens s'y entendent fort bien dans le vin.

Comme nous avions déjà abusé d'une partie des instants de travail

de M. le président, nous nous sommes esquivés en tant que dernier regard d'admiration aux cuivres polis et aux fontaines d'eau laurienne émaillées de gobelets de papier.

Le dîner à M. Barbeau

M. Victor Barbeau, titulaire de la Bourse de Journalisme accordée par le gouvernement provincial, a été, samedi soir, l'hôte d'un dîner organisé par la société des auteurs. On remarquait parmi les convives MM. Gonzalve Desaulniers, du Roure, Montet (Edouard Chauvin), Henri Hébert, Mme Circé-Côté et Donat Brodeur. Plusieurs discours ont été prononcés à l'adresse de M. Barbeau.

Réunion de députés français

Paris, 22. (S.P.A.) — Le parlement français doit se réunir demain. La question allemande sera à l'ordre du jour à la Chambre des députés. On dit dans les milieux bien renseignés que la politique énergique de M. Poincaré vis-à-vis de l'Allemagne sera visiblement approuvée par un gros vote.

Les chefs irlandais invités à Londres

Londres, 22. (S.P.A.) — M. Churchill, secrétaire d'Etat pour les colonies, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le gouvernement anglais a invité les chefs irlandais qui ont signé le traité anglo-irlandais en décembre dernier à venir à Londres discuter avec les signataires anglais l'accord conclu samedi entre les représentants du gouvernement provisoire et les partisans d'Eamon de Valera.

TRIBUNAUX CIVILS

Ne pas se fier aux apparences

UNE VENDEUSE S'APERÇOIT TROP TARD QUE SON ACHE- TEUR EST UN MENEUR. ELLE DEVRA REMBOURSER

Malgré que la chose puisse sembler fort impertinente, il est toujours bon de s'enquérir de l'âge de son prochain avant de faire quoi que ce soit, et d'assurer que sa barbe de son mari. Celui-ci, doué de ses ans.

Mlle Anna Allard vient de l'ap- prendre à ses dépens.

En janvier 1913, elle a acheté de la Montreal Investment and Realty Company Limited, un terrain sis à la Pointe-aux-Trembles. Une clause du contrat de vente donnait à Mlle Allard la faculté de transporter ses droits de propriété dans certains délais fixés pour le paiement intégral du prix d'achat.

En février 1913, elle a revendu le terrain à Wilfrid Paquin. Malheureusement pour elle, M. Paquin n'a pas entendu la chose de la même façon et il a poursuivi la Montreal Investment and Realty Co. Limited, en remboursement d'une somme de \$297, que Wilfrid avait versée.

Il prétendait que son fils était mineur et par suite incapable de passer un contrat.

La compagnie a pris une action en recours contre Mlle Allard. Celle-ci a plaidé qu'elle s'était trompée aux allures et apparences de Wilfrid. Il lui faudra quand même payer.

LES SUITES D'UN ACCIDENT

Mme M. Schwartz, a été condamnée samedi par le juge Mercier à payer à Samuel Goodman, une somme de \$719, comme dommages, à la suite d'un accident d'automobiles.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Mme Schwartz avait prêté son automobile à M. Lewis Merris, hôte de son mari. Celui-ci doué de capacités plus ou moins solides, a démonté la machine de Goodman, avenue de l'Esplanade.

Des rapports à soumettre

LE COMITÉ EXECUTIF ELABORE UN PROGRAMME DE TRAVAUX PERMANENTS QUI FERA L'OBJET DE LA DISCUSSION A LA SEANCE SPECIALE DU CONSEIL, LUNDI

C'est le régime des séances spéciales du conseil de charger d'une mesure le feuilleton du jour de motions et de rapports; celle-ci est convoquée pour lundi, ne dérogeant point à la coutume. Déjà un nombre d'échévins ont préparé des motions, recommandant des améliorations dans leurs quartiers respectifs; ils alourdiront d'autant le fardeau du comité exécutif qui doit se soumettre patiemment à cette tâche.

La séance de lundi verra quelques rapports importants du comité, qui entreprend un important programme de travaux municipaux pour cette saison. Il y a l'ouverture de la rue Sherbrooke dans l'est, l'élargissement de la rue Notre-Dame, la construction d'égouts collecteurs dans le nord et dans l'est, et nombre de pavages et de trottoirs.

Puis, on parlera du prochain referendum, comment le tenir, à quelle occasion, et pour quelle somme à emprunter; ce sont des secrets d'office que les commissaires dévoileront quelque peu, s'ils sont le moins tendrement talonnés.

Si l'heure n'est pas trop avancée, les échévins entameront ensuite le feuilleton du jour, dont voici la libelle:

1. — 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement no 432 au sujet des heures de fermeture des salles de danse (Echevin Sansregret), (30 janvier).

2. — Echevins Gareau et Savard. Motion à l'effet de permettre la circulation des automobiles sur le Mont Royal (10 avril).

3. — 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à un emprunt de \$350,000 pour la pose de conduites d'eau et de tuyaux de distribution, etc. (Echevin Sansregret) (21 avril).

4. — Echevins Bray et Angriçon. — Motion pour la construction d'un égout collecteur dans la partie nord de la ville (21 avril).

5. — 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement re taxes pour port d'armes à feu et examen de placards (Echevin Sansregret) (28 avril).

6. — Echevin Sansregret. — Avis de motion à l'effet d'abroger une résolution du Conseil, en date du 28 mai 1915, au sujet de l'expropriation de la rue Drolet (28 avril).

7. — Echevins Bray et Jarry. — Motion à l'effet d'amender le règlement no 647, concernant les bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux (28 avril).

8. — Echevins Bray et Sansregret. Motion au sujet des travaux de la Commission Exécutif (28 avril).

9. — Echevin Sansregret. — Avis de motion à l'effet d'amender le règlement no 326 concernant l'enlèvement des vidanges (8 mai).

10. — Rapport de la Commission des règles du Conseil, soumettant un projet de révision des dites règles (8 mai).

11. — Echevins Gareau et Drummond. — Motion au sujet du nettoyage et de l'arrosage des rues par la Compagnie des Tramways de Montréal (8 mai).

12. — Comité exécutif. — Rapport à l'effet de renouveler l'arrangement pour la limitation de taxation des usines Angus. (11 mai).

13. — Echevins Trépanier et Veudeux. — Motion à l'effet de prohiber la construction d'escaliers extérieurs (11 mai).

Ce qui presse en Chine

Pékin, 22. (S.P.A.) — Le résultat des opérations militaires au nord de Tien Tsin où les armées du général Chang et du général Wou sont en présence résoudra les problèmes intérieurs de la Chine.

Le général Wou qui a vaincu Chang dernièrement près de Pékin a déclaré qu'il ne livrera plus bataille à Chang si celui-ci retire ses troupes au nord de la Grande Muraille, car ce qui presse maintenant c'est l'établissement d'un gouvernement constitutionnel.

Wou est convaincu que Chang songe réellement à fonder un empire en Mandchourie, mais il croit que la République est capable de renverser un tel gouvernement. On dit que s'il le faut une expédition militaire sera entreprise en Mandchourie pour ramener cette province à la Chine proprement dite.

Wou a annoncé qu'il appuie un projet d'unification qui, dans son opinion, obtiendra l'approbation du gouvernement méridional présidé par Sun Yat Sen et dont le siège est à Canton. Voici les principaux articles du projet :

- 1. — Rappel de l'ancien parlement qui a été dissous il y a cinq ans et restauration de la constitution provisoire adoptée par la République durant la première année de son existence.
2. — Création d'une armée nationale contrôlée et payée par le gouvernement central.
3. — Responsabilité directe à Pékin des gouverneurs civils des provinces.
4. — Perception des impôts par le gouvernement central seulement.
5. — Autonomie locale pour chaque province.
6. — Election des magistrats par le peuple.
7. — Maintien de la paix dans les provinces par la police provinciale, non par l'armée nationale.

UN TERME A LA GUERRE

Hong-Kong, 22. — Wou Ting, Fang, ancien ambassadeur chinois aux Etats-Unis nommé dernièrement gouverneur civil de la province du Kouang Toung par le gouvernement de Canton, déclare que seul un changement de politique de la part du régime de Pékin ou la reconnaissance du gouvernement méridional chinois par les nations étrangères pourra mettre fin à la guerre civile en Chine.

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

FAITS DIVERS

Un caissier se fait détrousser

M. LORENZO BERTHIAUME, EMPLOYÉ DE LA CIE DE TRAMWAYS SE FAIT VOLER \$1,684, HIER SOIR

CAISSIER ASSAILLI

Lorenzo Berthiaume, caissier à l'emploi de la compagnie des Tramways de Montréal, a la succursale de la compagnie située rue De la Roche, a été assailli par trois bandits vers dix heures, hier soir, au moment où il fermait le bureau et s'est fait enlever une somme de \$1,684 qu'il avait déposée dans une sacoche. Les bandits étaient armés mais n'ont pas fait feu. Ils se sont contentés d'assommer le caissier à coups de crosse de revolver.

Avant de s'évanouir Berthiaume a eu la force d'appeler au secours. Il a été trouvé baignant dans une mare de sang. Il a été transporté dans une pharmacie voisine où les premiers soins lui ont été donnés. Il portait une profonde coupure au cuir chevelu. Après avoir été pansé il a été reconduit à son domicile.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Le bureau de la Sûreté a été averti et les détectives sont à faire une enquête. On nous a rapporté que les bandits étaient en automobile et qu'ils ont fui rapidement.

Pour la protection du public

La marque de fabrique THE "SALINA"

est imprimée sur chaque paquet cacheté authentique, ce qui garantit la qualité et la valeur du contenu. AYEZ L'OEIL OUVERT EN ACHETANT

Après avoir fait usage de BON-OPTO pendant trois semaines Il met ses lunettes de couleur au rancart et peut lire de trois à quatre heures sans ressentir de douleur.

La Junta, Col.—Je suis heureux de déclarer que je me suis servi de "Bon-Opto" pendant trois semaines pour mes yeux avec des résultats très satisfaisants. Durant ces deux ou trois dernières années, je ne pouvais assister à des assemblées sans porter des lunettes de couleur, parce que les lunettes électriques me faisaient mal aux yeux et je ne pouvais lire que peu de temps, car ils commençaient alors à me faire mal et les caractères s'embrouillaient. Je puis maintenant lire de trois à quatre heures sans douleur aucune et très facilement. Il y a quelques jours, je suis demeuré trois heures dans une salle et les yeux ne m'ont pas fait mal du tout. Autrefois, ils auraient été endoloris pendant deux jours.

Des milliers de gens éprouvent, aujourd'hui, "Bon-Opto" pour s'éclaircir, se rafraîchir et se fortifier les yeux. C'est particulièrement précieux le matin pour dessiller les yeux quand on les sent mal à l'aube ou collants ou pour les nettoyer après une course en auto. Les médecins le prescrivent et les pharmaciens le recommandent. Le vendeur vend avec garantie de remise d'argent si l'on n'est pas satisfait.

Les détectives Isidre Savard et O'Donnell ont arrêté samedi dernier, le lieutenant Robert Donely Ward-James, au moment où il quitte le navire "Elyria". Il est accusé de s'être approprié une somme de \$720 appartenant à la Royal Air Ministry. Il sera renvoyé en Ecosse où on le recherche.

Le cadavre d'un homme que l'on croit être J.-B. Proulx, 35 ans, d'Ot-tawa, a été transporté à la morgue, vers quatre heures, samedi après-midi. Il venait d'être trouvé sans vie dans son lit à l'hôtel Saint-Louis. On n'a rien retrouvé sur lui qui puisse servir à son identification. Il s'était enregistré dans le livre de l'hôtel comme J.-B. Proulx, d'Ot-tawa. Les autorités de cette dernière ville ont été averties et feront les recherches nécessaires. Proulx aurait succombé à une indigestion aigüe.

Le lieutenant Charles Larivière, du poste de la rue Hôtel-de-Ville, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, vers dix heures, hier soir, souffrant de la fracture d'une côte. Il se trouvait dans une automobile, boulevard Gouin, près de la rivière des Prairies, lorsqu'en voulant éviter une autre auto, le chauffeur a donné un violent coup de volant. La voiture a alors capoté dans un fossé et c'est à ce moment que le lieutenant Larivière a été blessé.

Après avoir été pansé à l'hôpital il a pu regagner son domicile. Toutefois il sera forcé de garder la chambre durant quelques jours.

On a transporté à la morgue, vers dix heures, hier soir, le cadavre d'un nommé Manule Helgeda Garcia, 30 ans, 67, rue Saint-Dominique que l'on venait de trouver mort dans son lit. Sur lui on a trouvé une carte adressée qu'il suivait un traitement au Royal Edward Institute. Le coroner enquêtera.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transporté à la morgue, samedi matin, le cadavre d'un nommé Louis Martineau, 32 ans, 43, rue Robit, qui venait de mourir asphyxié par du gaz d'éclairage au moment où il était à réparer un tuyau défectueux.

On a transport

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICATS DES PLOMBIERS
Ce soir, salle des syndicats, 3, rue Craig-est, assemblée du Syndicat catholique et national des plombiers.

SYNDICAT DES SELLEIERS
Lundi soir, à la salle Lavoie, 875, Ontario-est, assemblée du Syndicat catholique et national des selliers.

SYNDICAT DU MAGASIN
Ce soir, à la salle ordinaire, à 8 heures 30, assemblée du Syndicat du magasin, section Dupuis Frères.

CONSEIL DE LACHINE
Ce soir, salle du Conseil, angle St-Louis et 15ème avenue, assemblée régulière du Conseil central des syndicats catholiques de Lachine.

L'Amicale de St-Césaire
Hier matin a eu lieu le pèlerinage annuel de l'Amicale des anciens élèves du collège de St-Césaire.

Aux bureaux du gouvernement
Les ministres Galipeault, Perron, Nicol, Perrault et Lacombe étaient aux bureaux du gouvernement samedi matin.

Préparez-vous pour les chaleurs
Sortez vos accoutrements de sport et de promenade de l'an dernier. Examinez-les avec soin et envoyez-nous chercher ceux qui ont besoin d'être nettoyés ou teints.

TOILET LAUNDRIES
Limited
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

Les victimes des refroidissements

LE DIRECTEUR DU SERVICE D'HYGIENE RECOMMANDE DE LA PRUDENCE A CETTE SAISON DE L'ANNEE, AFIN DE SE TENIR EN ETAT DE RESISTER AUX MALADIES — UNE CIRCULAIRE

Les autorités médicales s'accordent à dire que les refroidissements à cette époque de l'année produisent des effets funestes et sont la cause de la plupart des indispositions même légères dont nous sommes victimes.

"Toutes ou presque toutes les victimes de la pneumonie, de la bronchite ou même du soi-disant rhume ordinaire, dit le directeur du service, peuvent considérer que la première attaque de leur maladie date du temps où elles ont eu un refroidissement."

"Les refroidissements, poursuit le docteur, sont indubitablement le commencement de bien des indispositions et la vérité la plus simple au sujet d'un refroidissement, c'est qu'il représente l'insuccès du corps à réagir au stimulus du froid."

Or, dans les circonstances normales, le corps réagit toujours après tout stimulus. C'est à cette condition qu'il continue de survivre. Il réagit à la lumière, à la chaleur, au son, au froid, aux coups et ainsi de suite.

En fait, il a eu un refroidissement. Il n'a pas réagi. S'il est prudent, il se réchauffera complètement et ainsi, en aidant le travail de ses forces vitales, il augmentera sa résistance au froid."

Toutefois, s'il n'adopte pas ce sage procédé, s'il persiste à s'habiller dans une chambre froide et à sortir au froid, il restera dans un état de non-réaction, c'est-à-dire qu'il aura des frissons. Il sera alors une victime facile pour toute maladie, telle que l'influenza, par exemple.

La raison est que, tant que l'on reste fort et en bonne santé, les germes de maladie, bien qu'ils puissent être présents, ont peu de pouvoir de nous nuire. Les murs de défense sont trop puissants. Dès que nous tombons au-dessous de notre force, la position est renversée.

Toutes sortes de choses produisent cet état du corps dans lequel la réaction est faible. Ainsi, un dérangement digestif, résultant de l'absorption de poison dans le sang, produira, temporairement, un état de mauvaise santé. Alors, le corps ne possédant pas sa puissance entière et habituelle de réaction. C'est alors qu'il y a danger de refroidissement.

De plus, une fatigue excessive produira le même effet. La fatigue montre, en réalité, que le corps est encombré de matière de rebut qui n'a pas été rejetée. Le remède à cet état est le repos et le sommeil — c'est-à-dire une période de cessation d'effort durant laquelle un nettoyage général et la restauration de l'énergie peuvent avoir lieu.

Les gens d'âge moyen, devraient comprendre cela et décider que, les jours où ils sentent qu'ils ne sont pas dans leur assiette ou qu'ils sont fatigués, ils prendront des précautions spéciales. S'il est possible, ils devraient rester à la maison ces jours-là; s'il est impossible de le faire, ils devraient s'habiller avec soin et veiller à la température des pièces où ils travaillent. Surtout, ils devraient être habillés chaudement quand ils sortent et ne devraient par aucun motif flâner dehors."

IL EST FACILE DE SE BIEN PORTER

Prenez le "Fruit-a-tives", le Merveilleux Médicament à Base de Fruits

805, rue Cartier, à Montréal. "Je souffris plusieurs années de dyspepsie et de constipation. Après mes repas, j'avais des gaz, des maux de tête et je ne pouvais dormir. Je maigrissais terriblement. Une amie me conseilla de prendre du Fruit-a-tives et en peu de temps mes maux disparurent. Je suis forte et me porte à merveille."

MADAME ARTHUR BEAUCHER. 50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

La fortune de Bolo Pacha

Paris, 22, (S.P.A.) — Deux veuves de Bolo Pacha, qui a été exécuté à Vincennes, en 1918, après avoir été reconnu coupable d'espionnage, se sont rencontrées face à face, à la cour.

La seconde femme de Bolo, Mme Muller, cherche à recouvrer du séquestre et des héritiers de Bolo une somme de 2 millions 500,000 francs dont elle avait hérité de son premier mari, mais qu'elle avait confiée à Bolo.

La première femme de Bolo, Mme Soumaille, réclame sa part de la fortune de 20 millions de francs laissée par Bolo. Le séquestre soutient qu'il garde la fortune comme produit confisqué de la trahison de Bolo.

Les experts ont témoigné que seulement 11 millions de francs de la somme laissée par Bolo paraissent être le produit de sa trahison, mais la cour a décidé d'ajourner le jugement en attendant de pouvoir se rendre compte si la balance de 9 millions n'a pas été gagnée par Bolo, à l'aide des 11 millions que lui ont rapportés son premier espionnage.

Anniversaire du roi Alphonse

Madrid, 22, (S.P.A.) — L'anniversaire du roi Alphonse a été célébré jeudi, sans apparat, la cour étant en deuil du frère de sa reine, lord Mountbatten.

Les membres du corps diplomatique, du cabinet, députés et sénateurs, ont signé sur un registre déposé dans un salon du palais royal.

Un livre du Kaiser

Berlin, 22, (S.P.A.) — Un groupe d'Américains ont retenu les droits de publication d'un livre écrit par l'ancien empereur Guillaume d'Allemagne. Le manuscrit de Guillaume contient environ 100,000 mots.

L'ancien Kaiser y traite de la période d'avant-guerre. Il dit que des circonstances en dehors du contrôle de l'Allemagne ont été en partie responsables du grand cataclysme de la guerre.

L'EXPANSION DE LA FOI CATHOLIQUE

QUELQUES STATISTIQUES AU SUJET DE L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Paris, 10, (Par courrier) — Lyon et Paris viennent de célébrer le centenaire de la fondation d'une grande œuvre chrétienne et française: la Propagation de la Foi.

Elle fut officiellement fondée à Lyon, le 3 mai 1822, en une réunion des amis des Missions; depuis trois ans déjà elle existait, grâce au zèle de Mlle Pauline-Marie Jaricot, la véritable fondatrice, une Lyonnaise de vingt-trois ans.

En 1800, l'Angleterre comptait 120,000 catholiques; en 1916, pour tout le Royaume-Uni, on en comptait 5,500,000. Dans les Balkans, les écoles, les hôpitaux catholiques se sont multipliés. Aux Indes, quarante-deux diocèses ont été constitués. En Chine, il y a aujourd'hui près de soixante vicariats apostoliques, avec 1,350 prêtres européens et 960 prêtres indigènes. Il y a sept diocèses au Japon, sept au Tonkin, trois en Cochinchine.

L'Afrique est évangélisée du nord au sud, du Cap au Caire, de l'est à l'ouest par une armée de missionnaires de diverses sortes de congrégations, et l'on a vu sur les Grands Lacs des chapelles flottantes!

L'Océanie est parcourue en tous sens par les Maristes. Mais nulle part les progrès n'ont été aussi rapides qu'aux États-Unis. En 1800, il n'y avait qu'un évêque; en 1920, il y a 15 archevêques, 91 évêques, 22,000 prêtres, plus de 20 millions de catholiques!

Pendant les cent années de son existence, l'œuvre de la Propagation de la Foi a reçu "cinq cent millions" de la charité catholique, mais la France, à elle seule, en a donné "trois cents..." Le diocèse de Lyon s'inscrit pour trente-deux millions.

La France n'a pas seulement donné à l'apostolat plus d'argent que tout le reste de la catholicité; elle a enfanté pour lui plus de missionnaires qu'il n'en a recruté dans la totalité des autres pays. Les "deux tiers" du personnel ecclésiastique des missions sont des Français.

Cautionnement très élevé

Edmund Vanneck et John Haydock, tous deux accusés de vol avec violence sur la personne de Sydney Scott ont comparu, samedi matin, devant le juge Monet, de la Cour des sessions. Tous deux se sont dits innocents et leur enquête a été fixée au 26. Comme les deux prévenus étaient des étrangers et que par l'entremise de leur avocat ils demandaient à être mis en liberté provisoire le président du tribunal a fixé le cautionnement pour chacun, à \$5,000.

Scott avait passé une partie de l'après-midi avec les deux accusés. Vers sept heures tous trois déambulaient une avenue quelconque, lorsqu'à un moment donné, l'un des accusés a assailli Scott pendant que le second lui enlevait une somme de \$44 en argent américain, qu'il avait en sa possession. Le policier qui a opéré l'arrestation a déclaré avoir trouvé l'argent dans les habits de l'un des accusés.

ETONNANTE LA MANIERE DONT IL L'A RETABLIE

Ainsi s'exprime Mme. Lemery de Brockville, Ontario, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Brockville, Ontario. "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse et les maladies féminines. J'étais si faible parfois que je ne me tenais pas debout. Cela dura près de trois ans, n'obtenant aucun effet des divers remèdes que je prenais. Trouvant un de vos petits livres à ma porte, un jour, j'ai pensé à l'essayer. J'en suis à ma cinquième bouteille, et c'est étonnant la manière dont il m'a rétablie. Je suis bien mieux, je n'ai plus de faiblesses et fais tout mon travail. Je recommande votre Composé Végétal à toutes celles que je connais, et vous pouvez utiliser mon témoignage pour le bénéfice d'autres femmes."

Mme Casey Lemery, 176 rue Abbott, Brockville, Ontario.

Les échéances allemandes

Paris, 22, (S.P.A.) — M. Raymond Poincaré, président du conseil des ministres, a redit samedi, qu'il essaiera d'en venir à une entente avec les Alliés sur les mesures à prendre contre l'Allemagne si celle-ci ne paie pas ses échéances de réparations, mais il a ajouté que si la France ne réussit point à faire un accord avec ses Alliés elle insistera sur son droit d'agir seule.

M. Poincaré prétend que trois clauses du traité de Versailles donnent aux Alliés le droit de prendre des mesures prohibitives économiques et financières en représailles contre l'Allemagne si ce pays ne paie point ses versements d'indemnité. Il est dit aussi dans le traité que chaque gouvernement pourra prendre d'autres mesures qui lui prendront nécessaires dans les circonstances.

Le président du conseil a fait cette déclaration en réponse à M. Klotz, ancien ministre des finances, qui citait quelques paroles prononcées par Austen Chamberlain à la Chambre des communes anglaises sur la question de l'action alliée au cas où l'Allemagne éluderait ses obligations.

Au sujet du droit des Alliés d'agir séparément, on fait remarquer que les milieux officiels français que la Grande-Bretagne a agi seule en renonçant, sans consulter ses Alliés, au droit de saisie des biens allemands en pays alliés à titre d'acompte sur les réparations et qu'en agissant ainsi elle a nui aux intérêts communs des Alliés.

Pour vous, Mesdames, Chez Goodwin



Nouveaux chapeaux de sport, 4.50. Costumes blancs en flanelle ou jersey, 29.50. Costumes en tissu croisé ou étoffe du pays, 17.75. Costumes tricotés venant d'Angleterre, 29.75.

Robes "Jumper" en étoffe du pays ou flanelle quadrillée, 7.95. Robes "Jumper" en étoffe du pays avec cape, 13.75. Robes de voile françaises confectionnées à la main, 29.75.

Jupes de flanelle crème, 12.95. Jupes blanches en satin Baronet, 10.95 et 12.95.

Blouses blanches en voile, 2.95. "Middies" genre Balkan, tout blancs ou avec col détaché en serge bleu marine, 2.00.

Bas de soie en toutes les nuances nouvelles, 1.85, 2.00, 2.25, 2.35, 2.50, 2.95 et 5.00.

Gants de soie — longueur 12 boutons, 1.85 — 16 boutons, 2.00 — soie milanaise, 12 boutons, 2.00 — 16 boutons, 2.25 et 2.50 — gantelets de soie, 3.50.

Chandails genre ouvert — en laine, 2.95, 4.95, 5.95, 6.95, 7.95, 8.95 et 9.95 — en "mohair", 6.95, 9.95 et 13.95 — en le nouveau crêpe-tricot de soie, 12.50 — en soie, 12.50 à 45.00. Chandails genre fermé — en laine et soie, 5.95 — en laine, 6.95 — en "mohair", 9.95 — en soie de fantaisie, 14.00.

La plus grande collection de souliers blancs, en daim ou canevass, 30 modèles et un choix complet de pointures dans chacun. Souliers lacés ou à lanières, talons cubains, bas, "bébé" Louis, "junior" Louis et Louis hauts. En canevass, 2.85, 3.45, 4.00, 5.50 et 6.50. En daim, 7.50. En drap "Eve", garnis de chevreau blanc, 10.00. Souliers de tennis, 1.75, 2.00, 2.35 et 4.00. Souliers de bain, .55, 1.00, 2.75 et 4.00.



FEUILLETON DU DEVOIR
Je Convertirai mon Mari
PAR JEAN VEZERE

(Suite)
Je tressaillais: la robe violette habillait une étrangère à cheveux blancs qui, la lorgnette aux yeux et la tête renversée en arrière, examinait le détail des colonnes et des voûtes. Un monsieur l'accompagnait, en complaisant cicérone, et ce monsieur, c'était mon mari.

confessez, en cachette, à cet abbé Cabane que je déteste?
Je répondis avec une douce fermeté:
— Je n'ai jamais rien fait en cachette, Julien!
— Pourtant, vous m'avez toujours dit que votre confesseur était le chanoine Gauthier. Si je n'étais pas entré à l'église ce soir, par le plus grand des hasards, je le croirais encore...
— Le chanoine Gauthier, en effet, a toujours été mon confesseur jusqu'ici. C'est aujourd'hui la première fois que je m'adresse à un autre prêtre. Si je l'ai fait, c'est que, depuis sa paralysie, M. Gauthier ne marche plus que très difficilement et qu'on le rencontre de moins en moins à son confessionnal.
— N'y a-t-il pas deux vicaires, à Moustier?
— Ils sont bien jeunes, ils sortent à peine du Séminaire. Quelle est leur expérience?
— Est-il besoin de tant d'expérience pour donner une absolution?
— Il en faut pour diriger les âmes!
— Ah! s'exclama Julien avec un mauvais rire. Je vous attendais là, Claire. Un confesseur ne vous suffit donc plus, c'est un directeur

qu'il vous faut, maintenant? Et quel directeur? Ce remuant, cet intrigant, ce fanatique abbé Cabane, dont tous mes amis commencent à être excédés. C'est cet homme, déjà mon adversaire, demain peut-être mon ennemi, qui va connaître vos plus intimes pensées, percer tous les secrets de notre ménage, agir, par vous, sur le gouvernement de ma propre maison et diriger à sa guise la conduite de qui?... De ma femme!... Ah! non! Je ne tolérerai pas cela. Je vous défends de prendre pour directeur cet abbé Cabane, Claire; avec toute mon autorité de mari, je m'y oppose!
Sa voix s'élevait, impérieuse. Des veines saillantes se tordaient et s'emballaient sur son front et sur ses tempes. Son poing fermé, par deux fois, frappa brutalement la table.
Apeurée, Séverine s'éveilla et se mit à pousser des cris perçants. Je me penchai sur elle pour la calmer. Mes larmes brûlantes tombaient sur son oreiller blanc.
Julien continuait d'exhaler sa fureur en de violentes diatribes contre la confession, les directeurs et les dirigés. Je ne l'avais jamais vu s'abandonner à un tel accès de colère.

— Une honnête femme, mariée à un honnête homme, n'a de conseils à recevoir que de son mari, répétait-il.
Epouvantée par cette scène, tremblant de voir notre paix domestique compromise, je m'engageai solennellement, la mort dans l'âme, à ne plus m'adresser à ce directeur d'un jour.
VII
Mars Ferronnier et sa jeune femme arrivèrent au pays. Julien avait rendu trop de services à Marc pour que les rapports les plus amicaux ne fussent pas établis, dès le premier jour, entre les propriétaires du château de Laperche et ceux du Chalet.
Au bout d'une quinzaine, nous étions intimes. La jeune Américaine, avec la rapidité du coup de foudre, avait conçu pour ma fragile petite personne un incroyable emballement, et déclarait à qui voulait l'entendre qu'elle ne pouvait plus se passer de moi.
— Mais, protestait Julien, ravi de mon succès qui allait faire de lui et de sa femme les inséparables du ménage Ferronnier, mais, Madame, nous sommes des gens occupés. Nous ne pouvons pas venir si souvent au château... Et les affaires,

et les soins domestiques?...
— Arrangez-vous, arrangez-vous! répliquait cette enfant gâtée. Je ne sais qu'une chose, moi c'est qu'il me faut votre femme ici, le plus souvent possible. Je ne peux plus vivre sans elle. C'est la première Française avec qui j'ai sympathisé complètement, dès la première minute. Songez donc: nous avons exactement le même âge, la même taille; elle joue du piano aussi bien que moi, et nous pourrions déchiffrer à quatre mains. Enfin, c'est une beauté blonde, alors que je suis une beauté brune. Nous nous faisons valoir l'une l'autre. Ne pensez-vous pas?
— Je la trouvais indulgente pour la "beauté blonde". Je n'avais que la fraîcheur de mon âge, des cheveux moussus, d'un joli blond cendré, et ces yeux bleus que l'on disait malicieus et vifs; mais elle, quelle superbe créature! Un teint mat, une peau blanche et lisse comme un pétale de camélia, un profil de médaille, des yeux noirs étincelants, des dents éclatantes, un cou flexible et pur dont les fines et fermes attaches, soulignées par un fil de perles, se devinaient dans l'échancrure du corsage. Elle eût pu concourir, dans quelques ville d'Amé-

rique, pour être proclamée une professionnelle beauty.
— Il faut céder aux exigences de votre nouvelle amie, me conseillait Julien. Ces Américaines, vous le savez, n'ont pas le sens de la mesure. Ne lui en tenez pas rigueur. Son mari nous en sera reconnaissant plus que je ne pourrais dire. Il mourrait de peur de voir sa femme s'ennuyer rapidement en Limousin, et lui déclarer, au bout d'une semaine, qu'il fallait reprendre le premier train pour Paris ou Cabourg. Grâce à vous, Claire, Ferronnier va pouvoir passer tout l'automne dans son fier électoral, qu'il a fort négligé depuis son mariage. C'est un service qu'il n'oubliera pas.
— J'adore votre Chalet, disait-elle en se jetant dans un rocking-chair de la véranda. Je l'aime bien mieux que notre sombre et monumental château. Comme tout est clair ici, et gai, et propre, et confortable! How nice! How lovely!
On faisait de la musique, on bavardait dans le boudoir, autour de la table à thé, pendant que je m'occupais de Séverine.
(A suivre)

# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de la journée de samedi, à Montréal, pour le beurre, le fromage et les oeufs, comparativement au samedi précédent et au jour correspondant l'an dernier:

1922		1921	
Sem. fin. le 20 mai	13 mai	21 mai	1921
Beurre, collis	4016	2644	1881
Fromage, bts	2334	2846	4444
Oeufs, caisses	3898	3508	4796

Le tableau suivant indique les arrivages de la semaine dernière, pour le beurre, le fromage et les oeufs, avec comparaisons:

1922		1921	
Sem. fin. le 20 mai	13 mai	21 mai	1921
Beurre, collis	10,978	9,754	12,945
Fromage, bts	18,088	15,667	33,867
Oeufs, caisses	22,713	24,576	17,219

Le tableau suivant indique les arrivages des mêmes produits, pour la période du premier mai au 20 mai 1922, comparativement à la période correspondante l'an dernier:

1 mai 1922		1 mai 1921	
Beurre, collis	28,714	31,671	
Fromage, boîtes	41,162	74,333	
Oeufs, caisses	67,011	61,466	

**ENCHÈRES RURALES**  
Farnham, 22.—A l'enclère de la Eastern Townships Dairyman's Exchange, on a offert 430 collis de beurre de crémerie et le tout a été vendu à 29 s, 5-8 la livre, soit une diminution de 3s. 1-8 à 3s. 1-4 la livre, en comparaison avec la semaine précédente. Il y a cependant une augmentation de 2s 5-8 à 2s. 7-8 en comparaison avec la date correspondante l'an dernier; 925 collis avaient alors été vendus à des prix variant de 26s. 3-4 à 27s. la livre.

Samedi quatre cents boîtes de fromage ont été offertes et vendues à 29s. 5-8 la livre. Saint-Hyacinthe, 22.—A l'enclère, samedi, on a offert 75 collis de beurre de crémerie et 150 boîtes de fromage. Le beurre s'est vendu à 27s. 3-4 la livre, une diminution de 5s. 3-8 en comparaison avec la semaine précédente. Le fromage a fait 12s. la livre.

### LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros, que nous avons obtenus ce matin:

FARINE	
1ère qualité, le baril	\$8.50
2ème qualité, le baril	\$8.00
Korte à boulanger, le baril	\$7.80
OEUF	
Strictement frais	32s.
Spéciaux	35s.
Craqués	25s.
BEURRE	
Pasteurisé	32s.
Premier choix	32s.
Deuxième choix	31s.
En bloc d'une livre:	
Pasteurisé	33s.
Premier choix	33s.
De choix	32s.
FROMAGE	
Fort	22s.
Doux	16s.
Oka	36s.
SAINDOUX	
Enseau	15s. 1-2
En tinette	15s. 1-4
Bloc, 1 livre	17s.
LE MIEL	
Le miel blanc coulé se vend à \$3.90 le seau de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le seau de 30 livres.	
(Les prix des oeufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, ltée, 618, rue Saint-Paul.)	
LES VIANDES FUMÉES	
Les jambons de 5 à 12 livres font de 30 à 32s. la livre et les autres plus lourds de 26 à 28s., le jambon à déjeuner (bacon) fait 27 à 28s.	
POMMES DE TERRE	
Vu les arrivages restreints, le marché est à la hausse. Au détail les patates des montagnes Vertes font \$1.15 et les Irish Collier, \$1.25 par 80 livres. En gros, les montagnes Vertes font \$1.00 et les Collier \$1.10 par 90 livres. Ce sont à peu près les seules variétés offertes par les vendeurs à commission. Les pommes de terre du Québec font, en gros, \$1.25 par 90 livres.	

### La faillite E.-H. Clarke

M. Allan-J. Hart, curateur autorisé de la faillite E.-H. Clarke & Co., dans une lettre qu'il adresse aux créanciers canadiens, leur suggère d'adresser des réclamations individuelles à David Hunter Miller, liquidateur de E.-H. Clarke & Company, de New-York, le ou avant le 28 juin 1922, de façon à participer au partage qui se fera aux Etats-Unis. M. Hart dit qu'on ne peut espérer de ne rien obtenir autrement.

En date du 9 mai, M. Hunter écrivait, dans une lettre à M. Hart: "Je n'ai aucune information qui permette de croire qu'il y aura un règlement dans cette affaire... Si tous les clients de la compagnie doivent être considérés comme des créanciers ordinaires, le passif sera dans les environs de \$1,100,000. Si l'on considère encore que toutes les valeurs en ma possession appartenant à la faillite, je ne crois pas que l'actif atteigne \$300,000."

### Un emprunt juif

Jerusalem, 22.—Le premier emprunt municipal juif dont il soit fait mention dans l'histoire sera bientôt lancé. Le gouvernement de la Palestine vient d'autoriser le canton de Tel-Aviv, une municipalité autonome, près de Jaffa, à emprunter la somme de £80,000. Les obligations seront garanties par l'impôt; elles porteront 6 pour cent d'intérêt et seront remboursables en 20 ans.

Bernard A. Rosenblatt, de New-York, membre américain de l'exécutif sioniste en Palestine, s'embarquera pour New-York, le 2 juin, pour aller négocier l'emprunt.

## M. Joseph Versailles fonde une compagnie

UNE MAISON D'ETUDES, D'ORGANISATION ET DE FINANCE AU SERVICE DES COMMERÇANTS, DES INDUSTRIELS ET DES GRANDES CORPORATIONS.

M. Joseph Versailles, le financier bien connu, président de la maison Versailles, Vidricaire, Boulais, Limitée, et maire de la ville de Montréal-Est, vient de fonder la Compagnie d'Information Financière. C'est une institution nouvelle et que nous croyons unique en son genre ici. C'est une maison d'études, d'organisation et de finance au service des commerçants, des industriels et des grandes corporations.

M. Joseph Versailles, dont l'expérience est longue d'entreprises considérables et variées, dirigera en personne les travaux qui seront confiés à la Compagnie d'Informations financières. La nouvelle compagnie se chargera des besoins les plus délicates et les plus diverses concernant la finance, le commerce, l'industrie et les utilités publiques. Elle se chargera de négociations entre hommes d'affaires et banques ou corps publics. Ceux qui sont venus en rapport avec M. Joseph Versailles depuis vingt ans savent les services qu'il peut rendre. Nous croyons que la Compagnie d'Informations financières répondra à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. Nous félicitons M. Versailles de cette nouvelle initiative.

La compagnie aura ses bureaux au troisième étage de l'immeuble de M. Joseph Versailles, rue Saint-Jacques.

### Une brasserie à Valleyfield

UNE ENTREPRISE DE DEUX CANADIENS FRANÇAIS — LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SONT COMMENCÉS.

Valleyfield, 22.—L'importance de Valleyfield au point de vue industriel grandit constamment. Une industrie nouvelle vient de s'établir ici, celle de la fabrication de la bière. Deux Canadiens français, MM. Z. Perron et E.-H. Hébert, viennent d'organiser la Compagnie de la Brasserie de Valleyfield et ont acquis tout le matériel d'une brasserie de Scranton, Pensylvanie. Ce matériel sera transporté ici dès que la construction de l'usine sera complétée. Les travaux sont déjà commencés et seront terminés vers la fin d'août. Le corps principal de l'édifice sera un bâtiment de 125 par 72 pieds avec une allonge de 80 par 65 pieds, le tout à deux étages. La brasserie sera aménagée avec toutes les améliorations modernes; une cinquantaine d'hommes y seront employés.

Les promoteurs de l'entreprise, MM. Perron et Hébert, sont des commerçants très en vue de Valleyfield.

### Dividendes déclarés

Banque de la Nouvelle-Ecosse. — Dividende de 4 p.c., pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le 3 juillet aux inscrits du 15 juin.  
Imperial Oil, Limited. — Dividende de 75 sous par action, payable aux porteurs des coupons no 12 des certificats et aux actionnaires inscrits le 18 mai; le paiement...

## LA MATINEE À LA BOURSE

LE STEEL OF CANADA FAIT UNE NOUVELLE AVANCE JUSQU'À 74%.

Le semaine s'ouvre avec un marché irrégulier et plutôt réactionnaire. Un bon nombre de valeurs ont fléchi de fractions de point. Le stock le plus en vue a été le Steel of Canada qui s'est hissé jusqu'à 75%, réalisant un gain net de 1 point 7/8 depuis samedi. Il n'y a rien de particulièrement neuf dans son cas. C'est toujours le bon effet des déclarations du président de la compagnie qui se fait sentir. Au même compartiment le Dominion Bridge a fléchi d'un demi-point.

Le Brazilian a été le stock le plus actif. Le cours a varié de 49% à 49%, ce qui est à peu près le niveau de samedi. On note une baisse subite du Forgings, de 45 à 42. Les autres stocks lourds ont été le Abitibi, la préférence du Car, le Cement, le Price, le Général Electric, le Winnipeg Electric.

Les principales hausses sont celles du Cement de préférence, du Riordon, du Howard Smith de préférence, du Tuckett Tobacco, qui ont avancé respectivement d'un demi-point. Le Toronto Railway s'est haussé de 3/4 de point.

Il s'est vendu au cours de la séance 8,009 actions, dont 165 de Abitibi, 2,165 de Brazilian, 195 de Breweries, 210 de Dominion Bridge, 191 de Brompton, 128 de Cement, 180 de Detroit, 144 de General Electric, 230 de B. S. Steel, 155 de Mackay, 600 de Quebec Railway, 230 de Riordon, 434 de Atlantic Sugar, 165 de Canada Steamships, 235 de Tuckett Tobacco, 1,492 de Steel of Canada.

A New-York la prime sur le dollar canadien a varié de 1/4 à 1 1/4 pour cent. Le franc a fait à Montréal, 0.914 et à New-York, 0.904. La livre sterling a fait à Montréal \$4.51 et à New-York \$4.44.

### Opérations de la matinée

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie)

Ventes de 10 h. à 11 h. a.m.

Abitibi—45 à 53 1/2  
Ames—20 à 14  
Atlantic—35 à 23, 75 à 23 1/2, 175 à 23 1/2  
30 à 23 1/2, 1 à 23, 30 à 23 1/2, 49 à 23  
Brompton—25 à 32  
Bell Tel—20 à 11 1/2  
Can. Car.—25 à 26  
Illinois—20 à 34 1/2  
Tuckett Tob.—5 à 87, 50 à 48 1/2  
Cement—25 à 67, 20 à 66 1/2, 28 à 66 1/2  
Can. Cottons—10 à 90  
C. G. Electric—30 à 90 1/2, 2 à 91, 45 à 90, 17 à 90  
Can. S. S. Lines prd.—1 00 52 1/2, 30 à 52 1/2, 2 à 53  
Cons. Smelters—5 à 23  
C. P. R.—2 à 144  
Detroit—55 à 61 1/2  
Dom. Bridge—95 à 74 1/2  
Dom. Glass—10 à 68  
Brazilian—285 à 49 1/2, 225 à 49 1/2, 100 à 49 1/2, 210 à 49 1/2, 50 à 49 1/2, 15 à 49 1/2, 215 à 49 1/2, 70 à 49 1/2  
Laurençides—50 à 49 1/2  
Lyall—10 à 42  
British Imp. Steel—110 à 11, 70 à 11  
Mackay—50 à 91 1/2  
Mont. Power—15 à 91  
Nat. Brew.—20 à 58 1/2, 25 à 58 1/2  
Price Bros.—1 00 43 1/2  
Quebec—100 à 29 1/2  
Riordon—15 à 8 1/2, 5 à 8 1/2, 30 à 9, 70 à 9  
Steel—35 à 74 1/2, 15 à 74 1/2, 25 à 76, 10 à 74 1/2, 60 à 75, 270 à 75, 20 à 74 1/2  
Toronto Ry.—75 à 66  
Dom. Iron prd.—5 à 74  
Foundries and Forgings—50 à 45  
OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE  
De 10 h. à 11 h. 30 a.m.  
Mal. Offr. Dem. Ventes  
1922 98.20  
1925 98.20  
1931 98.50 98.50 4000 à 98.50  
1937 99.90  
1922 99.87 99.95 4000 à 99.87, 3000 à 99.85

1922 99.85 3000 à 99.85  
1927 100.90  
1933 102.90 103.10  
1937 105.10 105.40  
1922 99.40 99.50 4000 à 99.40, 3000 à 99.45  
1934 100.75 3000 à 100.75, 3000 à 100.70  
Ventes de 11 h. à midi et demi:  
Abitibi—25 à 63, 20 à 53 1/2, 50 à 53, 30 à 53  
Ames—5 à 14, 5 à 14  
Atlantic—35 à 23, 75 à 23 1/2, 1 à 23 1/2  
Brompton—40 à 23, 5 à 23, 1 à 23 1/2  
Brazilian—85 à 49 1/2, 95 à 49 1/2, 90 à 49 1/2, 10 à 49 1/2, 10 à 49 1/2, 15 à 49 1/2, 200 à 49 1/2  
Can. Car.—20 à 26  
Can. Car. prd.—10 à 56  
Mackay—50 à 91 1/2  
Gen. Electric—25 à 89 1/2, 15 à 90, 10 à 90  
Dom. Bridge—115 à 74 1/2  
Detroit—55 à 61 1/2  
Dom. Bridge—115 à 74 1/2  
Dom. Glass—50 à 67 1/2, 10 à 67 1/2, 25 à 67 1/2  
Dom. Steel 2nd prd.—25 à 29, 60 à 29 1/2  
H. Smith prd.—1 à 92  
Laurençides—58 à 87, 10 à 87, 6 à 87  
Lyall—35 à 42  
B. C. Fish—5 à 28  
Cement—15 à 66  
Cement prd.—6 à 94  
Foundries, Forgings—25 à 43, 15 à 42  
Mont. Power—30 à 90 1/2  
Nat. Brew.—10 à 58 1/2, 125 à 58  
Ottawa Power—10 à 86, 25 à 86 1/2  
Quebec—25 à 29 1/2, 15 à 29 1/2, 35 à 29 1/2  
Riordon—35 à 9  
Shawinigan—50 à 106  
Steel—620 à 75, 50 à 75 1/2, 100 à 75 1/2, 25 à 75 1/2  
Winnipeg—25 à 40 1/2

### Bourse des mines

Atlas, 22 à 24  
Beaver, Offd. 32  
Crown Reserve 17 à 19  
Dome Mines Offd. 28, 25  
Dome Lake, Offd. 12  
Hollinger, 9.67 à 9.70  
Kirkland Lake, Offd. 45  
Kooro, 10 1/2 à 15  
La Rose 35 à 36  
Lake Shore, 2.30 à 2.35  
McIntyre, 17.60 à 18.75  
McKinley, 28 à 29  
Moneta, Offd. 13 1/2  
Nipissing, Offd. 6.25  
Peterson Lake, 6 1/2 à 7 1/2  
Porc Crown, 28 1/2 à 29  
Schumacher, 56 à 57

### Ex-dividende

Les stocks suivants deviennent ex-dividende aujourd'hui: Bank of Hamilton, 3 p.c.; Ogilvie de préférence, 1 3-4 p.c.

### La Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande sont, par ordre d'importance, les principaux débouchés que la Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited, s'est assurés à l'extérieur. Mais elle exporte aussi en Extrême-Orient, en Amérique Centrale, en Amérique du Sud et aux Antilles. De par sa situation géographique et en raison de l'excellence de ses produits, aucune concurrence sérieuse et durable ne peut lui être faite sur ces grands marchés.

### Prix du jour

Sur toutes les valeurs municipales, d'utilité publique et industrielles. Avant d'acheter ou vendre, DEMANDEZ NOS PRIX par téléphone ou télégraphe—à nos frais.

S. V. P. noter notre changement d'adresse.

### P. A. MASSON LIMITEE

BANQUIERS ET COURTIERS - 145 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Trethewey, Offd. 4 1/4  
Teck Hughes, 52 à 54  
Temiskaming, 30 1/2 à 35  
Vipond N. T. 31 à 32  
Wasapika, 8 à 8 1/2  
West Dom, 12 à 13  
Gold Reef, 2 à 3 1/2  
Huntton, 7 1/2 à 7 3/4  
Preston, 8 à 8 1/2  
Newray, 22 1/2 à 23 1/2  
West Tree, 8 1/2 à 8 3/4  
Mai 22, 1922, 10h. 30 a.m.

### A Wall Street

New-York, 22 (10 h. 30). — Les spéculateurs y sont allés avec prudence, en ouverture, ce matin, à Wall Street. Les nouvelles du pays et de l'étranger leur dictaient cette ligne de conduite. L'ouverture pour tant s'est faite à la hausse. Au cours du premier quart d'heure des gains d'un à trois points ont été réalisés par quelques actions indépendantes, particulièrement le Midvale, le Republic Iron et le Steel commun et de préférence. Les rails étaient aussi en hausse, sous la direction de l'Atchison, du Chicago and Northwestern, du Great Northern, du Kansas City Southern et du Missouri Pacific de préférence. Les tabacs étaient les stocks les plus forts du groupe des spécialités, l'United Cigar Store se haussant de quatre points. Les huiles domestiques se sont améliorées de fractions de point, mais le groupe européen, y compris le Royal Dutch, s'est alourdi. Les Mail Order étaient plus forts, le Montgomery Ward se haussant d'un point.

### Ex-dividende

Les stocks suivants deviennent ex-dividende aujourd'hui: Bank of Hamilton, 3 p.c.; Ogilvie de préférence, 1 3-4 p.c.

### La Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande sont, par ordre d'importance, les principaux débouchés que la Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited, s'est assurés à l'extérieur. Mais elle exporte aussi en Extrême-Orient, en Amérique Centrale, en Amérique du Sud et aux Antilles. De par sa situation géographique et en raison de l'excellence de ses produits, aucune concurrence sérieuse et durable ne peut lui être faite sur ces grands marchés.

### Les Obligations - Or Wayagamack, 6% première hypothèque à 80 et l'intérêt pour rapporter environ 7.75% constituent un placement de tout repos que nous recommandons fortement.

### Geo. BEAUSOLEIL & Cie

112, rue St-Jacques MONTREAL

Poursuivant notre programme de développement économique de la province de Québec, nous mettons en souscription

AU PAIR ET L'INTERET COURU

\$1,250,000

d'Obligations 7% 1ère Hypothèque

DE

## CARON FRERES (Inc)

en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000, remboursables en séries de 1926 à 1934.

Cette compagnie, constituée en vertu de la loi de Québec sur l'association commerciale, continue la firme Caron Frères, de Montréal, établie en 1901 avec \$1,200 de capital, bientôt passée à la tête de l'industrie de la bijouterie au Canada. Tout en exploitant et développant la vieille industrie, elle fabriquera un appareil de Lumière et Force appelé à révolutionner les conditions d'existence de la campagne.

VALEUR DES BIENS HYPOTHÉQUES, non compris achalandage, brevets et autres biens semblables \$2,551,433

REVENUS ACTUELS DE LA BIJOUTERIE ET DES PROPRIÉTÉS 100,507

BENEFICES PREVUS POUR LA NOUVELLE INDUSTRIE, PAR ANNEE: au moins 700,000

Pour détails supplémentaires sur la personnalité de la compagnie emprunteuse, l'objet de l'emprunt et les garanties assurées par l'acte de fiducie, demandez le prospectus.

On souscrit à nos bureaux et chez nos agents et correspondants. — Nous émettons titres provisoires.

**Versailles Vidricaire Boulais**

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU CHEF: Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

# LE CIMENT

## ACTIVITÉ - ÉNORME DANS L'INDUSTRIE DU CIMENT

JAMAIS — en temps normal, dans le passé, l'emploi du ciment n'a été aussi grand — dans la construction d'édifices — dans la voirie — dans toutes les phases de l'activité humaine où la question de solidité, de durée et d'économie constitue un facteur important à considérer.

D'ANNEE en année, dans tout le pays, on reconnaît de plus en plus les propriétés du ciment — Solidité, Permanence, Facilité, Economie. Partout, dans votre entourage, ses usages multiples s'imposent à l'attention. Voyez vos chemins, vos pavages, vos gratte-ciel, vos immenses éleveurs à grains, de même que les silos, les bâtiments de la ferme, les fondations et même les hôpitaux construits suivant les règles de l'hygiène sont en grande partie faits en CIMENT.

CET énorme développement a nécessité forcément la construction d'usines appropriées pour répondre à cette demande croissante — c'est ce qui a rendu absolument nécessaire la formation de la Compagnie de Ciment Hochelaga, avec les grandes ressources de ses carrières et son énorme actif sous forme d'une direction experte, de facilités de transport, d'accès au marché le plus vaste et le plus prospère. Elle débute donc sous les plus favorables auspices.

LES experts en matière de placements auront prochainement l'occasion de souscrire aux valeurs de placement de la Compagnie de Ciment Hochelaga qui seront offertes au public. Un examen méticuleux des perspectives, de l'actif et du personnel de la Compagnie démontrera à l'évidence les promesses d'avenir illimitées qui s'offrent aux capitalistes qui profiteront de l'occasion de devenir actionnaires d'une des plus puissantes corporations du pays.

LA COMPAGNIE DE CIMENT HOCHELAGA LIMITEE  
145 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

# HOCHELAGA

## BESOINS CROISSANTS

Le monde entier recherche les pâtes et papiers de bonne qualité. Partout, les besoins croissent et la consommation augmente. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, le Japon et d'autres pays encore se disputent sur place nos produits.

Des entreprises sont plus aptes que d'autres à répondre à la demande. Tel est le cas de la Wayagamack Pulp & Paper Company. Sa situation est exceptionnelle. Possédant et exploitant les plus vastes usines de pâtes à sulfate et de papier d'emballage "Kraft" dans le monde, elle a pour marché l'univers entier.

Au cours actuel du marché — 80. — soit \$800 par \$1,000 — les titres Wayagamack 6%, 1951, rapportent du 7 1/2% et offrent d'attractives perspectives de plus-value.

Titres définitifs. Livraison immédiate.

**RENÉ-T. LECLERC**  
BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL 160, rue St. Jacques QUEBEC 74, rue St. Pierre  
(MARCHÉ FONDÉ EN 1882)

## RADIO

Par suite de la formidable publicité dont bénéficie la radiographie, la hausse rapide des actions Radio apparaît logique et probable.

Sur simple demande, nous adressons sans frais une circulaire analytique de cette valeur spéculativement intéressante.

**BRYANT BROTHERS, Limited**  
Agents de change près la Bourse aux Mines de Montréal  
MAISON FONDÉE EN 1869  
84-90, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL  
Téléphone: Main 4960  
CANADIAN PACIFIC BUILDING, TORONTO  
Communications télégraphiques particulières avec New-York, Ottawa, Toronto, Kingston

# LA VIE SPORTIVE

## LES INDIENS ONT TRIOMPHE DU SYNDICAT DE ST-HENRI

Les peaux rouges ont vaincu l'équipe de Charles Ducharme par 5 à 4 dans une partie excitante et intéressante au possible.

La partie d'hier entre les Indiens et le Syndicat St-Henri, au terrain du National à Maisonneuve, a été un excitant duel de lanceurs entre Malcolm Fraser et McKeahan, une nouvelle recrue du St-Henri. Les Indiens ont gagné par 5 à 4, s'assurant la victoire à la huitième renise après une lutte extrêmement excitante. La partie a été de beaucoup la plus passionnante, la plus rapide et la plus brillante jouée cette saison par la Ligue de baseball de la Cité. Les amateurs ont vu du jeu tel qu'ils aiment à en voir. Les joueurs de champ satisfaisant la halle au vol ou la ramassant avec adresse, et ils la lancèrent à leurs camarades avec vitesse et précision. Il s'est commis des erreurs de part et d'autre, mais en général, on peut dire que les deux clubs ont fourni du beau jeu.

Malcolm Fraser a été invincible, n'accordant que trois coups réussis. D'un autre côté, les Indiens n'ont placé que quatre fois les balles de McKeahan en lieu sûr. Fraser a retiré cinq hommes au bâton et McKeahan quatre. Fraser a reçu un meilleur support et a gagné. Une erreur du deuxième but qui a laissé la balle lui passer entre les mains à la deuxième manche, alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, a permis à ces coureurs de compter. Des erreurs ont également aidé les Indiens à compter à la huitième manche.

Après la troisième manche, un seul joueur du Syndicat, Carter, a réussi à se rendre au premier, faisant un but à la huitième manche. Taillefer, voltigeur de centre du St-Henri a fait un superbe coup de trois buts qui a fait entrer deux coureurs au "home". Le jeu de Silver, arrêt-court des Indiens, a été l'un des points saillants de la partie. Ce joueur a saisi la balle et l'a lancée au premier avec adresse digne des plus grands éloges. Il a deux "put out" et quatre "assists" à son actif. Miller a retiré 13 hommes au premier sans erreur.

Royer, troisième but du Syndicat a commis une erreur, mais il a par contre, fait du beau travail. Fortin a fait un beau lancé au deuxième but, faisant retirer un coureur qui tentait de voler son but. Mantha a fait un beau deux buts, envoyant la balle par dessus la petite clôture du terrain. Par suite de leur victoire d'hier, les Indiens sont maintenant égaux avec le Syndicat ayant chacun deux parties gagnées et une de perdue.

Résultat détaillé:

INDIENS					
	Ab	R	H	Po	A
Sabourin, cf	5	0	0	2	0
Bélec, 2b	4	1	0	0	1
Brown, 3b	5	1	2	0	2
Maxwell, rf	4	1	0	2	0
Briggs, lf	2	2	1	3	0
Mullen, c	2	0	0	5	1
Silver, ss	3	0	1	2	4
Miller, 1b	3	0	0	13	0
Fraser, p	4	0	0	7	1
32 5 4 27 15 2					

SAINT-HENRI					
	Ab	R	H	Po	A
Papineau, 2b	3	0	0	2	1
Carter, cf	1	1	4	2	1
Curtis, 1b	3	1	0	12	0
Taillefer, cf	4	0	1	2	0
Royer, 3b	4	0	0	1	4
Fortin, c	4	0	0	5	3
Wilkie, lf	3	1	0	1	0
McKeahan, p	2	1	0	0	5
Mantha, rf	3	0	1	0	1
30 4 3 27 16 6					

Score par inning:  
 Indiens ..... 02000030-5  
 St-Henri ..... 00400000-4

## DEUX DEBITES POUR MONTREAL

L'ÉQUIPE DE LARRY CARMEL A ÉTÉ BLANCHIE SAMEDI ET DÉCLASSÉE HIER, PAR LE CLUB TROIS-RIVIÈRES. LES JOUTES A VALLEYFIELD

Le club Trois-Rivières est passé en tête de la ligue de l'Est du Canada remportant contre le Montréal, dans les séries de samedi et d'hier. Samedi les locaux ont été blanchis, le résultat fut de 4 à 0 et hier les Trifluviens l'emportèrent par 11 à 3, au terrain du Mile-End.

Partie du dimanche:

TROIS-RIVIÈRES					
	Ab	R	H	Po	A
Underhill, ss	6	2	4	2	6
Reilly, 1b	4	0	3	13	0
Farrand, 3b	4	0	0	1	1
Kinball, lf	5	0	0	2	0
Bailey, c	5	1	2	5	1
Bénard, 2b	4	1	2	3	0
Ero, rf	4	4	2	0	1
Lafontaine, cf	4	1	0	2	0
P. Grenier, p	5	2	2	0	2
41 11 15 27 13 1					

MONTREAL					
	Ab	R	H	Po	A
Carmel, 1b	4	2	1	7	0
Grevier, 3b	4	1	2	3	3
Singher, 2b	4	0	0	5	2
F. Delisle, lf	4	0	2	1	0
L. Delisle, cf	3	0	0	1	0
Feeley, rf	3	0	0	0	0
Tremblay, ss	4	0	0	0	2
Duplessis, c	3	0	0	9	1
Welsh, p	3	0	0	1	4
36 3 5 27 12 5					

Résultat par reprise:  
 Trois-Rivières ..... 100403103-11  
 Montréal ..... 200010000-3

## CHANGEMENT DANS LA LIGUE DE LA CITÉ

A une réunion de la ligue de baseball de la Cité, tenue hier après-midi, au club-house du National, à Maisonneuve, le club Verdun a demandé à la ligue de suspendre sa franchise pour la saison et les officiers de cette ligue se sont rendus à la demande de MM. Perrin et Roussin et il a été décidé de continuer les séries avec trois clubs seulement.

Les amateurs ne perdront rien au change car la ligue de la Cité va continuer à donner un programme double chaque dimanche à Maisonneuve. Dimanche prochain les Indiens joueront deux parties, la première contre le Métropole et la seconde contre le syndicat de St-Henri.

Les clubs de la ligue de la Cité auront l'avantage de renforcer leurs équipes en engageant les joueurs du Verdun, ce qui permettra de donner du jeu supérieur à celui fourni depuis le commencement de la saison.

Mardi après-midi les clubs Indiens et Métropole donneront une partie d'exhibition à 3 heures au terrain du National. Les batteries seront les suivantes: Métropole: Duchesne et Williams; Indiens: Fraser et Mullin.

Résultat par reprise:  
 Trois-Rivières ..... 300000010-4 3 0  
 Montréal ..... 000000000-0 5 2  
 Aucoin et Bailey: Peterson, Welsh et Duplessis. Arbitres: Mahoney et Chrétien.

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 22. — Le club local a remporté deux autres victoires en battant l'Ottawa samedi et hier après-midi. Samedi il a triomphé par 3 à 0 et dimanche par 7 à 3.

## L'inauguration de la réunion du printemps à Mont-Royal

Plus de cinq mille personnes présentes à la première matinée du Back River Jockey Club, à Saint-Laurent — Lazy Lou gagne l'épreuve principale.

La réunion du Back River Jockey Club a été inaugurée samedi après-midi à la piste Mont-Royal, alors que plus de cinq mille personnes se sont rendues à la piste de Saint-Laurent pour être témoins des preuves inscrites au programme et nous devons dire que cette matinée d'ouverture a été couronnée de succès.

Lazy Lou, appartenant à J.-S. Hayes, de Baltimore, a remporté une victoire populaire lorsqu'il a gagné la troisième course, principale épreuve de la matinée. Dix coureurs ont pris part à la course et Weary se classa deuxième tandis que Bombas s'est réservé la petite part de la bourse.

Indian Prince, appartenant à Mme L.-O. Sayer, a gagné la première course qui était ouverte aux pur-sang de la division canadienne. Pam Lawrence a pris la deuxième place.

L'épreuve ouverte aux pur-sang de la jeune division s'est terminée par une grosse surprise lorsque Salton a disposé du favori Be Trueman, graduant par le fait du rang des novices, avec Seth's Lemon comme troisième.

Les preneurs ont essayé un dur échec lorsque Otto a décroché la quatrième course et rapporta \$59.80 à ceux qui avait placé leur confiance en lui. Bab s'est classé deuxième avec El Coronel, comme troisième.

La cinquième course a été gagnée par Dairyman, la sixième par Huntress et à la septième Bacchanian eut raison d'un groupe de "sprinters" de la vieille division.

Les jockeys Gross et Hunt se sont partagés les honneurs de la matinée en conduisant chacun deux vainqueurs. Le premier avait les guides de Indian Prince et Huntress, tandis que Hunt a piloté Salton et Dairyman.

Résultat détaillé des épreuves:  
 PREMIÈRE COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Indian Prince, 114, C. Gross. Pam Lawrence, 107, N. Burger. Lady Betty, 116, F. Hunt. Banyan, 106½, R. Pauley. Ragged Robin, 113, W. Taylor. Old Pop, 114, Bullman. Dornai, 118, E. Atkinson. Player, 115, W. Primrose. Antiphon, 115, H. Gibson. Brynagar, 115, C. Riley. Temps, 1:17 2-5. Piste lente. Pari de \$2.00 sur Indian Prince a rapporté \$8.60 en premier, \$5.55 en deuxième et \$3.90 en troisième. Pam Lawrence, \$20.15 en deuxième et \$8.65 en troisième. Lady Betty, \$3.45 en troisième.

DEUXIÈME COURSE. 4 furlongs. Bourse, \$500. 2 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Salton, 107, F. Hunt. Be Trueman, 109, W. Himpey. A Seth's Lemon, 110, J. Connors. Lady Brettenham, 103, C. O'Mahoney. The Ulster, 114, F. Chiviatta. A Queen Mazonia, 108, J. Dawson. Richard Murray, 110, N. Collins. Black Taps, 106, L. Gregory. (a) Entrée Major. Temps, 48 3-5. Pari de \$2.00 sur Salton a rapporté \$22.50 en premier, \$5.70 en deuxième et \$2.85 en troisième. Be Trueman, \$2.95 en deuxième et \$2.25 en troisième. Seth's Lemon, \$2.45 en troisième.

TROISIÈME COURSE. — 1 mille 700 verges. Bourse, \$700. 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur, \$540. Lazy Lou, 112; W. Himpey. Weary, 114; C. Riley. Bombast, 117; C. Gross. Pretender, 107; L. Gregory. Forge Ahead, 108; F. Hunt. Bill's Luck, 100; S. Turplano. Poilu, 117; E. Atkinson. Peace Pal, 108; C. Frost. Drifting, 98½; A. Sandstrom. Shipmate, 111; W. Primrose. Temps, 1:50 4-5. Pari de \$2.00 sur Lazy Lou a rapporté \$4.75 en premier, \$3.45 en deuxième et \$2.90 en troisième. Weary, \$7.70 en deuxième et \$4.70 en troisième. Bombast, \$5.00 en troisième.

QUATRIÈME COURSE. 5½ furlongs. Bourse, \$600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$450. Attoo, 108; J. Dawson. Bab, 102; F. Hunt. El Coronel, 116; F. Bullman. Black Baby, 113; J. Connors. Jago, 122; F. Chiviatta. Mess Kit, 114; C. Gross. Last Chance, 107; B. McCann. Fictile, 101; L. Gregory. Dr Carmen, 115; H. King. Fluzzoy, 103; C. O'Mahoney. Temps, 1:09 3-5. Pari de \$2.00 sur Attoo a rapporté \$59.80 en premier, \$22.75 en deuxième et \$11.10 en troisième. Bab, \$9.75 en deuxième et \$5.90 en troisième. El Coronel \$12.10 en troisième.

CINQUIÈME COURSE. — 1 mille. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Dairyman, 118; F. Hunt. Mary Jane Baker, 112; J. Connors. Sakgeorge, 118; C. Gross. Little Den, 117; E. Evans. Rigodon, 102; C. O'Mahoney. Dollie C, 112; F. Bullman. Kebo, 118; F. Chiviatta. Rey Ennis, 118; J. Dawson. Temps, 1:45 2-5. Pari de \$2.00 sur Dairyman a rapporté \$23.85 en premier, \$7.40 en deuxième et \$3.95 en troisième. Mary Jane Baker, \$3.75 en deuxième et \$2.90 en troisième. Sal George, \$2.70 en troisième.

Smité, 117, B. McCann. Humpy, 115, J. Dawson. Lewis B., 117, V. Jenkins. Clean Sweep, 112, C. O'Mahoney. Homan, 117, F. Bullman. Temps, 1:17 1-5. Pari de \$2.00 sur Huntress a rapporté \$20.55 en premier, \$8.20 en deuxième et \$5.90 en troisième. Peggy Rives, \$7.30 en deuxième et \$4.40 en troisième. Not Yet, \$10.70 en troisième.

SEPTIÈME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Bacchanian, 110, E. Atkinson. George W., 115, J. Connors. Primitive, 112, J. Dawson. Midian, 122, H. King. Kathleen K, 115, F. Chiviatta. Tom Goose, 122, W. Taylor. Helen Lucas, 110, C. Gross. Broloski, 120, A. Sandstrom. Semper Staiwari, 117, F. Hunt. Temps, 1:17 1-5. Pari de \$2.00 sur Bacchanian a rapporté \$12.45 en premier, \$6.20 en deuxième et \$4.55 en troisième. George W., \$6.40 en deuxième et \$5.00 en troisième. Primitive, \$8.80 en troisième.

## LES HABITANTS ONT DÉCLASSÉ LES ÉTUDIANTS

LE NATIONAL A VAINCU L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL PAR UN RESULTAT DE 9 A 1. HIER APRES-MIDI AU TERRAIN DE MAISONNEUVE.

Le National a remporté une victoire facile contre l'Université de Montréal, hier après-midi, au terrain de Maisonneuve dans une partie de crose qui a suivi la partie de baseball St-Henri-Indiens car les joueurs de notre association de la rue Chénier ont triomphé des Étudiants par un résultat de 9 à 1.

La joute fut fort intéressante dans les deux premières périodes, mais dans les deux dernières, les Universitaires semblaient à bout et les Violet et Blanc comptèrent point sur point.

Les Étudiants ont débuté à une rapidité vertigineuse et ils enregistrèrent leur seul point après une demi-minute de jeu, mais il devint vite évident qu'ils ne pourraient aider loin en jouant de la sorte. Ils conserveront l'avantage jusqu'à la fin du premier engagement et ensuite ce fut au National à mener le bal.

Dans la deuxième période, Gauthier égala le score, puis Vincent donna l'avantage à son club. En

core une fois, les Étudiants firent assez belle figure, mais on voyait qu'ils commençaient à être à bout. La débânde en règle se produisit dans les deux derniers engagements. Les Étudiants, épuisés, durent se faire remplacer tour à tour et le National profita du manque d'ensemble de ses adversaires pour s'assurer la victoire. Vincent, Lafrance, Dussault et Baillargeon montèrent le score à 6 à 1.

Au dernier engagement, les Étudiants étaient un peu découragés et la défense du National résista bien. En quelques minutes, les Violet et Blanc eurent trois autres points à leur actif et ensuite ils se replièrent sur la défensive pour empêcher leurs adversaires d'avancer plus loin.

La joute a été dénuée de toute brutalité. Il y eut quelques punitions, mais simplement pour des infractions aux règlements. Un bel esprit sportif a régné durant toute la partie.

Alignement des équipes:

Université	Position	National
Brousseau	Buts	Corbeil
Fillion	Points	Watier
Piche	Couverts	Robert
McAvoy	Défenses	Cardinal
Poirier	Défenses	L'Heureux
Bernard	Défenses	Bellerose
Lanteigne	Centres	Brière
P. Lamarre	Attaques	Dussault
G. E. Poirier	Attaques	Sauvé
A. Lamarre	Attaques	L'Espérance
Richardson	Exté.	Baillargeon
Lapointe	Intérieures	Vincent
Plamondon	Subs.	Bellerose
Barbeau	Subs.	Baillargeon
Demers	Subs.	Gauthier
Bourgon	Subs.	Charron
—	Subs.	Miron
—	Subs.	Sauvé
—	Subs.	R. Dautre
Arbitres, Jos Cousineau et A. Racicot.		
Chronométrateurs, W. Labrecque et M. Gélinais.		

## SOMMAIRE

Première période

1.—Université, Lapointe	..... 30
-------------------------	----------

Deuxième période

2.—National, Gauthier	..... 3.00
3.—National, Vincent	..... 2.00

Troisième période

4.—National, Vincent	..... 2.00
5.—National, Dussault	..... 8.15
6.—National, Lafrance	..... 30
7.—National, Baillargeon	..... 15

Quatrième période

9.—National, Sauvé	..... 3.00
9.—National, Sauvé	..... 1.00
10.—National, Sauvé	..... 3.00

## Les parties dans les grandes lignes

Les joutes disputées samedi et hier, dans les séries des grandes lignes ont donné les résultats suivants:

AMERICAINE

Joutes de dimanche

A New-York	..... 2000021000-5 10 1
St-Louis	..... 2000021000-5 10 1

New-York . . . 011101001-6 9 4  
 Davis, Bayne et Severeid; Hoyt et Schang.

A Washington—  
 Chicago . . . 100000000-1 5 2  
 Washington . . . 14010020x-8 13 1  
 Courtney, Hodge et Schalk; Zachary et Gharrity.

Joutes de samedi

Détroit . . . 000000100-1 6 0
Philadelphie . . . 01005000x-6 10 0
Ehmke, Olsen et Bassier; Harris et Perkins.
St-Louis . . . 000000017-8 13 1
New-York . . . 000020000-2 3 1
Shockey, Bayne et Severeid; Jones et Schang.
Chicago . . . 001100001-3 10 2
Washington . . . 02001010x-4 7 1
Schupp et Schalk; W. Johnson et Plecinich.
Cleveland . . . 000040100-5 7 2
Boston . . . 001000001-2 9 2
Coveleskie et O'Neill; Pimroy, Karr et Ruel.

NATIONALE

Joute de dimanche

New-York . . . 000010000-1 9 3
Cincinnati . . . 2000030x-5 10 0
J. Barnes, Shea et Smith; Donohue et Hargrave.
A St-Louis—
Boston . . . 00100021-4 12 0
St-Louis . . . 001000110-3 11 2
Marquard et O'Neill; Sherdel et Ainsmith.
A Chicago—
Brooklyn . . . 110100500-8 18 2
Chicago . . . 101000200-4 8 3
Ruether et Miller; Aldridge, Osborne, Freeman et O'Farrell.

Joutes de samedi

New-York . . . 200201020-7 13 2
Pittsburg . . . 20201203x-10 15 0
Douglas, Ryan et Snyder; Adams, Carlson, Glazner et Gooch; Mattox.
Boston . . . 300000000-3 9 0
Chicago . . . 20001011x-5 10 1
Fillingim et Gowdy; Alexander et O'Farrell.
Philadelphie . . . 00100000000-1 8 1
Cincinnati . . . 000000100001-2 9 3
Meadows et Henline; Luque et Wingo.
Brooklyn . . . 000200000-2 6 2
St-Louis . . . 00130000x-4 13 2
Grimes, S. Smith, Decatur et Miller; Pfeffer et Ainsmith.

INTERNATIONALE

Joute de dimanche

A Reading:  
 Première partie

Reading . . . 100100210-5 8 0
Jersey City . . . 200000000-2 7 2
Brown et Clarke; Metivier et Freitag.

Deuxième partie

Reading . . . 0000011331-9 13 1
Jersey City . . . 0000025100-8 8 1
Schacht, Schwartz et Tragesor; Tecarr, Hanson et Egan.

A Rochester:  
 Syracuse . . . 220000000-4 12 2

Rochester . . . 20400002x-8 12 0

Kercher et Elbergall, Fisher; Wisner et Lake.

A Newark:  
 Première partie

Baltimore . . . 000200003-5 10 1
Newark . . . 000011000-2 6 3
Thomas et Styles; Baldwin et Manning.

Deuxième partie

Baltimore . . . 200000000-2 5 0
Newark . . . 000000000-0 8 1
Parnham et Owens; Barnes, Fleshipper et Manning.

Note. — La joute Buffalo-Toronto, a été remise pour cause de pluie.

Joutes de samedi

Reading . . . 040001000-5 6 3
Jersey City . . . 000000000-9 6 2
Karr et Clarke; Wurm, Zellars et Freitag.
Baltimore . . . 000020000-6 10 1
Newark . . . 000010200-4 8 3
Ogden et Styles; Barnhardt et Walker.

Oscar Deschamps contre Fleming

Oscar Deschamps a annoncé, hier après-midi qu'il avait signé un contrat avec Jimmie McKimmie pour faire face à Frankie Fleming le 29 courant à l'Arena Mont-Royal. Le lanceur du Métropole a fait cette déclaration au National, où il assistait à la joute St-Henri-Indiens. La part de Deschamps sera de \$2,750 et on dit que Fleming a une garantie de \$2,500. La bourse sera donc de \$5,250, ce qui constitue probablement un record dans nos annales de boxe.

**REUNION DU PRINTEMPS**

A la piste MONT-ROYAL

7 courses par jour Du 20 au 27 Mai première course à 2.15 p.m.

Admission, \$2.25 (taxe comprise) (Les enfants ne sont pas admis)

**BIERE DU BON VIEUX TEMPS ET DE PARFAITE MATURITÉ**

Il faut l'EXPERIENCE et la SCIENCE de générations pour développer la SAVEUR et les PROPRIETES TONIQUES qui ont fait que la bière

**DOW**

Prime par la Qualité

Ne dites pas "Bièr", dites **DOW**

IRLANDE

Elections au mois de juin

UN ACCORD A ETE SIGNE SAMA- DI ENTRE LES DEUX FAC- TIONS RIVALES — LES IRLAN- DAIS VOTERONT DANS QUEL- QUES SEMAINES

Dublin, 22. (S.P.A.) — Un ac- cord permettant la tenue d'elec- tions au mois de juin en Irlande et la formation d'un cabinet de coalition a été arrêté samedi, par les chefs des deux factions dans le sud de l'Irlande et approuvé à l'unanimité par les deux clans du Dail Eireann.

Michael Collins, chef du gouver- nement provisoire de l'Etat libre, et Eamonn de Valera, leader républicain, ont trouvé la solution au moment où tous les moyens de ré- conciliations semblaient évanouis.

Les points de divergences se- condaire concernant la proportion de représentation dans le ministè- re sont passés sous silence dans l'accord et les questions à trancher aux élections de juin ne sont pas mentionnées. Durant la campagne précédente les élections, les parti- sans du traité anglo-irlandais se- ront libres d'après les termes de l'accord de dire que l'élection se fait sur la ratification du traité et ceux qui sont opposés au traité pourront démentir la proposition.

Les termes actuels de l'accord correspondent étroitement à ceux suggérés par Harry-C. Boland, qui a été pendant quelque temps re- présentant de M. de Valera aux Etats-Unis. M. Boland a représen- té la faction républicaine de la commission de paix nommée il y a quelques jours par le Dail.

Une liste sera présentée aux élec- tions. Elle contiendra les noms des candidats représentant les deux factions en même nombre qu'ils se trouvent à l'heure actuelle au Dail et seront recommandés par l'organi- sation Sinn Féin. Là où il n'y aura pas de lutte, les députés ac- tuels seront élus. Les contesta- tions ne peuvent être tout à fait évitées, vu que le parti travailliste proposera des candidats et en théorie tout autre corps peut faire de même. Mais on croit en géne- ral qu'il n'y aura pas de contesta- tion dans plusieurs comtés. L'élection élira à peu près les mêmes per- sonnes que la dernière fois.

Après que l'élection aura eu lieu, il y aura un cabinet de coalition de onze membres, en comprenant le président et le ministre de la dé- fense. Le reste sera composé de cinq députés favorables au traité de quatre républicains, le prési- dent ayant le pouvoir de choisir les postes que chacun remplira.

Dans un avenir plus lointain, si le gouvernement de coalition juge nécessaire de se dissoudre, une élection générale aura lieu aussitôt que possible.

Les deux factions se disent sa- tisfaites du résultat. Il sera sans doute décevant pour le cabi- net anglais, étant donné qu'il tend à unir toutes les factions irlandai- ses dans les négociations futures à propos du traité, de la constitu- tion et de l'administration de l'Ir- lande en général.

On croit en général ici que l'uni- té dans l'armée irlandaise se fera dans le même sens, et que les chefs de l'armée qui occupent main- tenant l'édifice des Quatre-Tribu- naux se joindront aux troupes of- ficielles de l'Irlande.

Le sentiment public se préoccupe de l'accord, surtout parce qu'il espère voir mettre fin aux désor- dres.

Les articles de l'accord se lisent comme suit: "Premièrement, une liste de coalition nationale, pour le troi- sième Dail Eireann, représentant les deux partis au Dail et dans les organisations Sinn Féin, sera pré- sentée pour la raison que la posi- tion nationale exige de confier le gouvernement du pays aux mains de ceux qui ont été la force de la situation nationale durant les quel- ques dernières années, sans préju- dice à leur position respective.

"Deuxièmement, cette liste de coalition sera présentée au nom de l'organisation Sinn Féin.

"Troisièmement, les candidats seront présentés par chacun de, exécutés à parti.

"Quatrièmement, tous les inté- rêts sont libres de contester l'élec- tion également avec la liste natio- nale-Sinn-Féin.

"Cinquièmement, les comtés où des élections ne sont pas tenues continueront à être représentés par leurs députés actuels.

"Sixièmement, après l'élection, l'exécutif consistera d'un prési- dent, élu comme autrefois; d'un ministre de la défense, représen- tant l'armée et de neuf autres mi- nistres, cinq du parti majoritaire et quatre du parti minoritaire. Chaque parti choisissant ses élus.

La distribution des portefeuil- les sera à la discrétion du prési- dent.

"Septièmement, au cas où le gouvernement de coalition jugerait nécessaire de se dissoudre, une élection générale sera tenue aus- sitôt que possible sur le suffrage adulte."

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

LONDRES

Les armées ont été arrêtées

M. LLOYD GEORGE PRETEND QU'IL A LA CONFERENCE DE GENES A MIS UNE PAIX ENTRE LES NATIONS DE LA TERRE — LES FRANÇAIS NE BOUGENT POINT

Londres, 22. (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George, dans une interview accordée samedi, a insisté sur ce qu'il a décrit dans ces termes: "Le specta- cle le plus dramatique auquel j'ai assisté durant une conférence, au moment où les représen- tants de plus de trente nations se levèrent et jurèrent solennellement à la face du monde de s'abstenir de toute agression.

"Il nous faut se rappeler, ajouta- t-il, qu'il n'y a que quelques semai- nes, des armées se massaient sur des frontières s'étendant sur des milliers de milles dans l'intention évidente de marcher les uns contre les autres. Leur marche a été arrêtée par la conférence de Gé- nes."

Le premier s'est déclaré absolu- ment convaincu que les Russes étaient sincères dans leur désir de pacification et ne contient plus sa joie de voir des nations qui avaient de la peine à s'adresser la parole se réunir autour de la même table et échanger des civilités et des courtoisies.

Il croit que cette amélioration restera permanente, car elle repré- sente un sentiment profondément enraciné dans le cœur de la popula- tion de l'Europe qui est fatiguée de se battre et qui veut la paix pour reprendre son rôle ordinaire.

Le premier ministre a également déclaré qu'il n'avait pas le plus lé- ger doute que la grande majorité de la population française désire la paix et que ce qui a été fait à Génes va se refléter en Europe et en Amérique, parce qu'il a donné expression à quelque chose de pro- fond dans le cœur de la popula- tion.

Il observe qu'il a travaillé sans relâche, qu'il n'a jamais mangé sans discuter d'une chose ou de l'autre et qu'il a besoin d'aller prendre un repos de trois jours à la campagne. Il reviendra mardi pour une réunion du cabinet.

Le premier a confirmé la rumeur qu'il ne se rendrait pas à la conférence de La Haye. Il a dit que le gouvernement anglais choisirait le meilleur homme pour cette mission. Ce sera, dit-il, une conférence de spécialistes, la présence des ministres n'y sera pas nécessairement requise.

Au passage de M. Lloyd George à Paris, samedi matin, seuls les journalistes se sont dérangés pour l'aller voir. Le monde officiel n'a pas bougé.

On croit en général ici que l'uni- té dans l'armée irlandaise se fera dans le même sens, et que les chefs de l'armée qui occupent main- tenant l'édifice des Quatre-Tribu- naux se joindront aux troupes of- ficielles de l'Irlande.

Le sentiment public se préoccupe de l'accord, surtout parce qu'il espère voir mettre fin aux désor- dres.

Les articles de l'accord se lisent comme suit: "Premièrement, une liste de coalition nationale, pour le troi- sième Dail Eireann, représentant les deux partis au Dail et dans les organisations Sinn Féin, sera pré- sentée pour la raison que la posi- tion nationale exige de confier le gouvernement du pays aux mains de ceux qui ont été la force de la situation nationale durant les quel- ques dernières années, sans préju- dice à leur position respective.

"Deuxièmement, cette liste de coalition sera présentée au nom de l'organisation Sinn Féin.

"Troisièmement, les candidats seront présentés par chacun de, exécutés à parti.

"Quatrièmement, tous les inté- rêts sont libres de contester l'élec- tion également avec la liste natio- nale-Sinn-Féin.

"Cinquièmement, les comtés où des élections ne sont pas tenues continueront à être représentés par leurs députés actuels.

"Sixièmement, après l'élection, l'exécutif consistera d'un prési- dent, élu comme autrefois; d'un ministre de la défense, représen- tant l'armée et de neuf autres mi- nistres, cinq du parti majoritaire et quatre du parti minoritaire. Chaque parti choisissant ses élus.

La distribution des portefeuil- les sera à la discrétion du prési- dent.

"Septièmement, au cas où le gouvernement de coalition jugerait nécessaire de se dissoudre, une élection générale sera tenue aus- sitôt que possible sur le suffrage adulte."

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

Après que le président qui a annoncé un accord avait été arrêté, la teneur en fut lui aux ap- plaudissements du Dail. M. Grif- fith proposa alors que sa motion en faveur d'élections en juin soit sujette à l'accord, ce qui fut adop- té à l'unanimité. Le Dail a discuté ensuite l'octroi de 100,000 livres sterling aux pauvres et a ajourné jusqu'au 31 mai.

LA NAVIGATION

Une cargaison d'immigrants

LE CASERTA ET LE CORSICAN ONT DEBARQUE SAMEDI ET DIMANCHE A QUEBEC UNE COUPLE DE CENTIS ITALIENS ET BRITANNIQUES.—UN NAU- BRAGE.

Quebec, 22 (S.P.C.)—Le Caserta, du Pacifique Canadien, venant de Gènes et Naples, est arrivé à Qué- bec, à 10 h. 15, samedi soir, avec 60 passagers de cabine et 665 de 3me classe. Tous ces passagers, qui sont des Italiens, ont été débarqués, diman- che matin, à 7 h. 30 et conduits aux bureaux d'immigration du quai Louise par des inspecteurs médi- caux civils. De ces immigrants, parmi lesquels on comptait des jeun- nes mariés et quelques célibataires de la classe agricole, les uns se sont aussitôt dirigés vers Montréal, d'au- tres vers Toronto et un certain nombre vers les provinces de l'Ouest. Peu d'entre eux ont mani- festé leur intention d'acheter des terres afin de s'établir en permanence au Canada.

Interrogés sur la situation de l'Italie, ces immigrants ont déclaré que l'Italie se remettait lentement des ruines de la dernière guerre, et qu'à moins de miracle, nous se- rions témoins d'une nouvelle guerre européenne d'ici cinq ans. Ils ont fait la remarque qu'il existe chez les fermiers italiens un cer- tain désir à émigrer au Canada. Quelques-uns de ces immigrants avaient séjourné au Canada appa- ravant et étaient retournés en Italie afin de ramener leurs familles.

Ceux-ci connaissent l'anglais. En- viron 60 pour cent parlent aussi le français et ont subi leurs examens sans difficulté.

Le Caserta avait quitté Gènes le 10 mai et Naples le 11 mai.

IMMIGRANTS ANGLAIS

Quatre-vingt-sept immigrants ve- nant des îles britanniques sont ar- rivés à Québec, hier avant-midi, à bord du Corsican, de la compagnie du Pacifique Canadien. Ayant été informés que les restrictions con- cernant les immigrants des îles bri- tanniques avaient été abolies, ils ont déclaré que la nouvelle serait accueillie avec plaisir en Ecosse où nombre de journaliers, d'agri- culteurs et de domestiques dési- rent venir s'établir au Canada n'avaient pu le faire jusqu'ici à cause des dites restrictions. Ils ont ajouté qu'ils ne seraient guère sur- pris de voir arriver une forte im- migration d'Ecosse vers le milieu de l'été et l'an prochain.

LES RAPPORTS DU COMITE

Au nombre des rapports que le comité exécutif propose aujourd'hui à l'approbation des échevins il s'en trouve trois recommandant la pa- vement de la rue Wellington, de la rue McGill à la ville de Verdun. Le comité demande d'abord qu'un pa- vage permanent soit construit dans la rue Wellington, de la rue McGill au canal Lachine, et que le coût total (estimé à \$143,871) soit mis à la charge des propriétaires d'immeu- bles en face desquels ce pavage se- ra fait; secondement, de poursui- vre ce pavage, rue Wellington, du canal Lachine à la rue Congrégation, au coût probable de \$103,040; enfin de l'achever, au coût de \$73,489, en l'étendant de la rue Congrégation à la ville de Verdun.

Voici quelques-uns des autres rapports: \$29,727 pour le pavage permanent de la rue Clarke, de la rue Bagg à la rue Marie-Anne; \$2,903, pour le renouvellement du tableau du pont Viau;

\$1656 pour la reconstruction d'un trottoir en béton sur le côté est de la rue Mentana, à partir du boulevard St-Joseph; un crédit de \$4,378 pour la construction d'un trottoir en béton sur le côté ouest de la rue Charlemaque, de la rue Masson au boulevard Rosemont; un crédit de \$2,610 pour la construction d'un trottoir en béton sur le côté est de la rue Mentana, de la rue Gifford, au boulevard St-Joseph; un crédit de \$48,542 pour la construction d'un égoût dans la rue Lavendure, du boulevard Gouin à la 42e avenue.

Ogdensburg, N. Y., 22. (S.P.A.) — Le vapeur "Conestoga", chargé de blé en provenance de Port Colborne et à destination de Montréal, a été incendié jusqu'à sa ligne de flot, dans le port de Cardinal, ici, dimanche après-midi. Les pertes sont évaluées à \$250,000.

Plusieurs membres de l'équipage ont reçu des brûlures en voulant sauver le navire. La cause de l'in- cendie est inconnue.

NAUFRAGE AU LARGE DE BREST

Brest, France, 22. (S.P.C.) — Près de 100 personnes auraient perdu la vie, samedi soir, dans le naufrage du vapeur "Egypt", de la ligne "Péninsulaire et Orientale", à la hauteur de l'île d'Ouessant après une collision avec le vapeur fran- çais "Seine".

L'"Egypt" a été frappé dans le flanc et coula en moins de vingt minutes. La "Seine" grandement avarié, a pu toutefois se rendre à Brest avec 29 passagers qu'elle avait secourus, plus de deux cents hommes d'équipage et une vingtaine de cadavres. Le capitaine de l'"Egypt" est parmi les rescapés.

DERNIERE NOUVELLE

Londres, 22. — A la fin de la soirée de samedi, la Peninsular and Oriental Steamship Co., a annoncé que seulement 38 passagers s'étaient embarqués à bord de l'"Egypt", par- ti de Londres vendredi à destina- tion de Bombay.

Des renseignements de la dernière heure font espérer qu'il y aura plus de survivants du sinistre qu'on ne l'avait tout d'abord annoncé. Le navire "Cap Iraceon", était à une distance de neuf milles au moment de la collision et se hâta de se ren- dre sur les lieux. On pense qu'il a pu recueillir quelques malheureux, oubliés par les chaloupes de la "Seine".

La même dépêche informe que la "Seine" a rapporté quatre cadavres et que les remorqueurs "Vallante" et "Gannemere" sont arrivés avec 22 cadavres.

CHOSSES MUNICIPALES

LE COMITE EST EMBARRASSE

LE CONTENTIEUX MUNICIPAL EMET L'OPINION QUE LE RE- FERENDUM PROJETE D'UN EM- PRUNT DE \$1,000,000 NE PEUT ETRE TENU, A CAUSE D'UNE FORMALITE DE LA LOI — TRAVAUX AJOURNES.

Le contentieux municipal, par l'intermédiaire de Me Guillaume Saint-Pierre, a fait savoir au comité exécutif que la ville ne pouvait soumettre aux contribuables un re- ferendum au sujet d'un emprunt spécial pour entreprendre des tra- vaux permanents. Me Saint-Pierre déclare qu'une formalité de la loi empêche la tenue d'un referendum, quand elle exige que les proprié- taires en nombre et en valeur doivent approuver le règlement d'emprunt, alors que le vote est secret, puisque la charte ordonne de procéder par scrutin.

La majorité en valeur des pro- priétaires est impossible à obtenir par le scrutin; il faudra donc attendre un amendement à la loi ne fa- veur d'un vote ouvert, comme la chose se pratique en vertu de la loi des municipalités, dans toutes les villes et municipalités de la provin- ce, excepté Montréal qui est régie par une charte spéciale.

M. Desroches, membre du comité exécutif a manifesté déclaré que le referendum est remis à l'an prochain, afin que d'ici là la charte puisse être amendée de manière à le rendre praticable pour Montréal; il a ajouté que la législature de Qué- bec avait refusé de permettre à la ville d'emprunter, à même le fonds d'emprunt disponible de quatre mil- lions, selon le vieux système suivi jusqu'ici.

En attendant, l'enlèvement des vidanges se fera au petit bonheur; la plupart des dépotoirs sont com- blés ou sur le point de l'être, et le service de l'incinération en est ren- du à se servir de terrains vagues, distribués dans les quartiers. L'an prochain, il faudra de toute néces- sité, aller déposer les vidanges, à grands frais, en dehors des limites de la ville.

LES RAPPORTS DU COMITE

Au nombre des rapports que le comité exécutif propose aujourd'hui à l'approbation des échevins il s'en trouve trois recommandant la pa- vement de la rue Wellington, de la rue McGill à la ville de Verdun. Le comité demande d'abord qu'un pa- vage permanent soit construit dans la rue Wellington, de la rue McGill au canal Lachine, et que le coût total (estimé à \$143,871) soit mis à la charge des propriétaires d'immeu- bles en face desquels ce pavage se- ra fait; secondement, de poursui- vre ce pavage, rue Wellington, du canal Lachine à la rue Congrégation, au coût probable de \$103,040; enfin de l'achever, au coût de \$73,489, en l'étendant de la rue Congrégation à la ville de Verdun.

Voici quelques-uns des autres rapports: \$29,727 pour le pavage permanent de la rue Clarke, de la rue Bagg à la rue Marie-Anne; \$2,903, pour le renouvellement du tableau du pont Viau;

\$1656 pour la reconstruction d'un trottoir en béton sur le côté est de la rue Mentana, à partir du boulevard St-Joseph; un crédit de \$4,378 pour la construction d'un trottoir en béton sur le côté ouest de la rue Charlemaque, de la rue Masson au boulevard Rosemont; un crédit de \$2,610 pour la construction d'un trottoir en béton sur le côté est de la rue Mentana, de la rue Gifford, au boulevard St-Joseph; un crédit de \$48,542 pour la construction d'un égoût dans la rue Lavendure, du boulevard Gouin à la 42e avenue.

Ogdensburg, N. Y., 22. (S.P.A.) — Le vapeur "Conestoga", chargé de blé en provenance de Port Colborne et à destination de Montréal, a été incendié jusqu'à sa ligne de flot, dans le port de Cardinal, ici, dimanche après-midi. Les pertes sont évaluées à \$250,000.

Plusieurs membres de l'équipage ont reçu des brûlures en voulant sauver le navire. La cause de l'in- cendie est inconnue.

NAUFRAGE AU LARGE DE BREST

Brest, France, 22. (S.P.C.) — Près de 100 personnes auraient perdu la vie, samedi soir, dans le naufrage du vapeur "Egypt", de la ligne "Péninsulaire et Orientale", à la hauteur de l'île d'Ouessant après une collision avec le vapeur fran- çais "Seine".

L'"Egypt" a été frappé dans le flanc et coula en moins de vingt minutes. La "Seine" grandement avarié, a pu toutefois se rendre à Brest avec 29 passagers qu'elle avait secourus, plus de deux cents hommes d'équipage et une vingtaine de cadavres. Le capitaine de l'"Egypt" est parmi les rescapés.

DERNIERE NOUVELLE

Londres, 22. — A la fin de la soirée de samedi, la Peninsular and Oriental Steamship Co., a annoncé que seulement 38 passagers s'étaient embarqués à bord de l'"Egypt", par- ti de Londres vendredi à destina- tion de Bombay.

Des renseignements de la dernière heure font espérer qu'il y aura plus de survivants du sinistre qu'on ne l'avait tout d'abord annoncé. Le navire "Cap Iraceon", était à une distance de neuf milles au moment de la collision et se hâta de se ren- dre sur les lieux. On pense qu'il a pu recueillir quelques malheureux, oubliés par les chaloupes de la "Seine".

La même dépêche informe que la "Seine" a rapporté quatre cadavres et que les remorqueurs "Vallante" et "Gannemere" sont arrivés avec 22 cadavres.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis



Hommes Achetez vos SOUS-VETEMENTS D'ETE CHEZ DUPUIS

COMBINAISONS athlétiques, marque Forsyth; naincheck de belle qualité; chacune . . . . . 1.49

Le même modèle en tricot irlandais, cha- cune . . . . . 2.50

En soie japonaise, chacune . . . . . 4.50

Ou en soie Shangtung, chacune . . . . . 5.00

CAMISOLES et CALEÇONS en balbrig- gan naturel ou blanc, marque Penman; jam- bes et manches lon- gues ou courtes; gran- deurs 34 à 42. Le mor- ceau . . . . . .85

Le même genre, combinaison; poitrine: 32 à 42. Chacune . . . . . 1.65

LIT DE CAMP



LITS DE CAMP pliants; cadre en bois franc; sommier tissé; pattes pliantes . . . . . 2.90

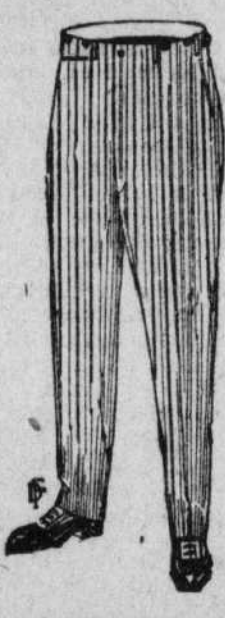
SOFA-LIT

SOFA-LIT double, cadre solide en fer, matelas bien bourré et couvert en denim vert; un sofa le jour et un lit double la nuit . . . . . 9.90

PANTALONS pour HOMMES

PANTALONS en serge bleu marin tout laine, pour hommes; con- fection soignée, 5 poches, passe- ceinture. Lundi . . . . . 3.69

PANTALONS en toile à voile (duck) blanc ou kaki; coutures solides. Lundi, chacun . . . . . 1.95



Bottines de Tennis à Prix Spéciaux



BOTTINES de tennis pour hommes, garçons et garçonnets; canevass noir, brun ou blanc de première qualité; semelle en caoutchouc.

Pointures: 11 à 13, la paire . . . . . 98

Pointures: 1 à 5, la paire . . . . . 1.39

Pointures: 6 à 10, la paire . . . . . 1.59

Spéciaux du Matin en vente à 9 heures tant que les lots dureront

COSTUMES lavables pour garçons de 3 à 8 ans; modèle Middy ou Oliver Twist, en duck beige et bleu ou blanc et bleu; valeur de 2.50 pour . . . . . 1.59

CASQUETTES légères en beau tweed carreauté, pour garçons; nouvelles formes; nuances: gris, brun et vert. Chacune . . . . . 69



Balançoires



BALANÇOIRES solidement construites, pour 4 personnes . . . . . 8.95

Autres d'un fini supérieur . . . . . 10.95